DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO
17° : ALGER
17° : TAMANRASSET

www.dknews-dz.com

Mardi 26 décembre 2017 - 7 Rabi al-thani 1439 - N° 1797 - 5e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE – TURQUIE
M. Messahel reçoit une délégation parlementaire turque P. 24

PARLEMENT
Une délégation parlementaire turque en visite de travail et d'amitié en Algérie P. 24

ALGÉRIE – RUSSIE
Oran : inauguration d'une exposition à l'occasion du 60e anniversaire de la coopération militaire algéro-russe dans le domaine de l'aviation P. 24

PARLEMENT ARABE
Une délégation du Conseil de la nation participe à la Réunion du Parlement arabe au Caire P. 24

SÛRETÉ NATIONALE

Sortie de la première promotion unifiée de la police

Des promotions unifiées des agents de la police, composée de 2.568 éléments dont 349 femmes, et la deuxième promotion relevant du centre de formation musicale de la Sûreté nationale, composée de 50 agents représentant les différents services de police, sont sorties dimanche à l'Ecole de la Police de Dar El-Beida (Alger). La cérémonie de sortie de ces promotions, baptisées du nom du martyr du devoir national «Aissa Bouslama» a été présidée par le ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui conjointement avec le directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, en présence de plusieurs membres du gouvernement et de représentants de plusieurs secteurs et de la société civile. P. 3

AGRICULTURE
Le ministre de l'Agriculture visite des unités et exploitation agricoles à Tlemcen P. 4

DIGITALISATION FINANCIÈRE:
Raouya : l'année 2018 connaîtra beaucoup de progrès P. 6

TECHNOLOGIES
Mme Feraoun : Le gouvernement est "engagé" à s'approprier les nouvelles technologies et les introduire dans le développement économique P. 4

INFRASTRUCTURE
Constantine: mise en service début 2018 du nouveau centre d'archives de la ville Ali Mendjeli P. 5

SANTÉ

LES OMÉGA 3 sont-ils efficaces contre le cholestérol ? P. p 12-13

JOURNAL OFFICIEL
Les caractéristiques et conditions d'utilisation de la carte professionnelle de fonctionnaire fixées par décret exécutif P. 5

FOOTBALL

EQUIPE NATIONALE MASCULINE U17:
Les "Verts" poursuivent leur stage à Sidi-Moussa P. 22

DGSN
LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
Démantèlement d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans la contrebande internationale de véhicules P. 3

LE 4 JANVIER À L'AURASSI

Journée d'information sur : «Loi de finances pour 2018 et son impact sur l'entreprise»

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise, jeudi 4 Janvier 2018 à partir de 08h30 à l'hôtel El Aurassi, (Alger), une journée d'information sur «La loi de finances pour 2018 et son impact sur l'entreprise». Cette journée, dont l'objectif vise à informer les opérateurs économiques sur les principales mesures et nouvelles dispositions introduites par la loi de finances pour 2018, sera animée par de hauts responsables des administrations centrales des Impôts et des Douanes.

Horaire des prières

Mardi 7 Rabi Rabi al-thani 1439

Fajr	06:19
Dohr	12:49
Asr	15:21
Maghreb	17:43
Isha	19:09

SÛRETÉ NATIONALE

64 accidents corporels enregistrés durant la fin de semaine

Les services de la sécurité publique relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale ont enregistré durant la période allant du 22 au 23 décembre, 64 accidents corporels survenus au niveau des zones urbaines, ayant entrainé la mort de 4 personnes et causés des blessures à 80 autres, a indiqué hier un communiqué de la Cellule de communication et presse de la DGSN. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents suivi de l'état des véhicules et des routes. Pour réduire le risque d'accidents, la DGSN appel les usagers de la route au respect du code de la route et des règles de bonne conduite. La Sûreté nationale rappelle que le numéro vert 15-48 reste à la disposition des citoyens 24h/24, pour la prise en charge de leurs préoccupations.

DEMAIN AU PALAIS DE LA CULTURE

Conférence sur comment enrichir la mémoire nationale

Sous le patronage du ministère des moudjahidine, le musée national du moudjahid, organise demain mercredi 27 décembre à partir de 14h à la salle des conférences du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, la 157e rencontre consacrée à l'enrichissement de la mémoire nationale sous le thème : «Comment chacun participe à l'enrichissement de la mémoire nationale avec des documents, des informations et des objets historiques».

COMMUNICATION

Formation sur les droits de l'enfant au profit des journalistes

Une session de formation a été lancée hier à Alger sur les droits de l'enfant et la presse, avec la participation de 25 journalistes, représentant différents organes de presse, encadrés, durant quatre jours, par des experts et des spécialistes de la protection et de la promotion de l'enfance. Cette session, organisée par l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance, en coordination avec le bureau de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) de l'Organisation internationale de la reforme pénale (PRI)), en coordination avec le ministère de la communication, sera consacrée à plusieurs volets relatifs à l'enfance, dont les principes fondamentaux, le cadre référentiel international des droits de l'enfant, la terminologie relatif à ce domaine et les objectifs de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance en Algérie.

SALLE IBN KHALDOUN

Projection du film «Star Wars-Le Dernier Jedi»

Le film américain de science-fiction «Star Wars-Le Dernier Jedi» réalisé par Rian Johnson, est actuellement en projection à la salle Ibn Khaldoun à raison de deux séances par jour (15h30, 20h30). Le film restera en projection jusqu'au 28 décembre.

Météo

	Max	Min
Alger	17°	11°
Oran	18°	12°
Annaba	18°	08°
Béjaïa	17°	08°
Tamanrasset	19°	04°

TNA

Présentation des pièces «kechrouda» et «Omerta du silence»

Dans le cadre du festival national du théâtre professionnel, les pièces théâtrales " Kechrouda " texte et mise en scène par Ahmed Rezak, et " Omerta du silence " texte et mise en scène de Brahim Chergui, seront présentées aujourd'hui au théâtre national (15h-19h).

SEAAL

Suspension de l'AEP dans 10 communes de la capitale

Dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2018, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) procèdera, aujourd'hui et demain, à des travaux de renforcement de la capacité de pompage, sur une station principale de production. Ces travaux, localisés dans la commune de Tessala El Merdja, engendreront une Suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera les communes de Baba Hacene, Douera (en partie), Khraicia (en partie), Draria, Saoula, El Achour, Ouled Fayet, Souidania, Delly Brahim (Zhun Ain Allah) et Cheraga. L'entreprise précise à ses clients des communes impactées que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement durant la journée du mercredi 27 décembre. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitaliers). SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

GUÉ DE CONSTANTINE

Un incendie détruit 22 étales au marché de Aïn Naâdja

Un incendie s'est déclenché hier vers 4h15 du matin au niveau du marché de Aïn Naâdja, commune de Gué de Constantine, détruisant 22 étales de fruits et légumes, vêtements et produits détergents, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la protection civile. L'incendie a fait un blessé, un commerçant âgé de 26 ans qui voulait maitre à l'abri sa marchandise. Touché à la tête, le jeune homme a été pris en charge sur place puis évacué par les secours vers l'hôpital Salim-Zemirli. Au total, huit (8) camions et deux (2) ambulances ont été mobilisés par la protection civile pour maitriser cet incendie qui a fini par s'éteindre vers 6h10. L'intervention des hommes de la PC a permis de sauver 238 magasins.

MUSÉE DU BARDO

Atelier sur la chasse préhistorique

Le musée public national du Bardo, organise cet après-midi à partir de 14h, un atelier pédagogique sur la chasse préhistorique ainsi qu'un atelier de contes pour enfants âgés entre 6 et 12 ans. L'accès est gratuit dans la limite des places disponibles (20 places pour le 1er atelier et 25 pour le second).

FORUM D'EL DJAZÏR

Conférence sur : «La promotion et la généralisation de tamazight»

Le Forum du quotidien El Djazaïr, reçoit ce matin à partir de 10h, M. Abderrazak Dourari, professeur en sciences de langues et traduction, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur "La promotion et la généralisation de tamazight : Moyens et obstacles".

SÛRETÉ NATIONALE

Sortie de la première promotion unifiée de la police

Des promotions unifiées des agents de la police, composée de 2.568 éléments dont 349 femmes, et la deuxième promotion relevant du centre de formation musicale de la Sûreté nationale, composée de 50 agents représentant les différents services de police, sont sorties dimanche à l'Ecole de la Police de Dar El-Beida (Alger).

La cérémonie de sortie de ces promotions, baptisées du nom du martyr du devoir national "Aissa Bouslama" a été présidée par le ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui conjointement avec le directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, en présence de plusieurs membres du gouvernement et de représentants de plusieurs secteurs et de la société civile.

A cette occasion, le directeur de l'Ecole, Ali Djebabla a indiqué que les nouveaux diplômés qui représentent sept écoles de police "ont reçu une formation théorique et pratique de 12 mois, lors de laquelle ils ont acquis des connaissances professionnelles, juridiques, techniques et policières et ont suivi un entrainement sportif et physique, suivi de sorties sur le terrain".

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre du nouveau système de formation, décidé par le Haut commandement de la Sûreté nationale, basé sur le développement des mécanismes de formation et de modernisation des programmes notamment la formation spécialisée et la qualification des élèves stagiaires pour être au diapason des nouveaux programmes des sciences sécuritaires et juridiques, dans le respect des lois de la République et des principes des droits de l'homme afin de fournir de meilleures prestations sécuritaires, avec professionnalisme, pour la préservation de la sécurité du citoyen et la protection de ses biens, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du général major Abdelghani Hamel pour le développement des ressources et capacités humaines".

M. Djebabla a salué les efforts consentis par les encadreurs de la formation et le personnel des écoles de police, tous grades confondus, tout au long du cursus de formation de ces promotions qui ont fait montre "d'une grande volonté dans l'application du programme de formation pour transmettre les différentes connaissances aux étudiants", saluant les efforts des différents secteurs et établissements publics ayant "contribué à l'enrichissement aux connaissances de ces nouveaux diplômés".

Le directeur de l'Ecole a appelé les éléments de la promotion sortante "à faire preuve de discipline, de responsabilité et de dévouement lors de l'accomplissement de leur devoir, en veillant à protéger le citoyen et ses biens", affirmant que ce dernier "constitue le principal acteur et le partenaire essentiel dans la chaine de sécurité dans le cadre du respect des droits de l'homme et des lois de la République".

Après la prestation de serment, la remise des grades et des diplômes aux majors de promotion des différentes écoles, les promus ont exécuté des exhibitions sportives, d'arts martiaux et d'autodéfense, ainsi que des démonstrations sur le maintien de l'ordre public et l'organisation de la circulation routière.

Une distinction a été remise à la famille du martyr du devoir Aïssa Bouslama par le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire.

CASNOS:

Des mesures pour faciliter aux taxieurs et transporteurs privés le règlement de leurs cotisations

Le Directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des non-salariés (CASNOS), Achek Youcef Chaouki a fait état, lundi à Alger, de nouvelles mesures à même de faciliter aux taxieurs et transporteurs privés le règlement de leurs cotisations.

Dans le but de faciliter aux chauffeurs de taxi et transporteurs privés le règlement de leurs cotisations au niveau de la CASNOS des mesures ont été prises leur permettant de s'acquitter d'une première tranche avant le 30 juin et régler la deuxième par tranches jusqu'à décembre 2018, a précisé M. Achek, en marge des journées ouvertes sur la sécurité sociale des non salariés, à la gare routière de Caroubier, Alger. "Sur un total de 97.000 chauffeurs de taxi au niveau national, seule la moitié s'acquittent de leurs cotisations à la CASNOS", a-indiqué M. Achek ajoutant que les facilitations offertes par la Caisse, notamment les dernières années, ont fait augmenter le nombre d'affiliés. Rappelant que le paiement des cotisations sociales est obligatoire, il a indiqué que de nouvelles facilitations seront annoncées courant 2018 aux profit des non-salariés. Le nombres d'affiliés de la CASNOS est passé de 450.000 en 2014 à 900.000 en 2016, a-t-il fait savoir, mettant en avant l'importance de vulgariser la culture de l'assurance chez les Algériens. "Il est inconcevable qu'un chauffeur de taxi assure son véhicule et ne pas régler à la CASNOS ses cotisations alors qu'elles lui sont bénéfiques en matière de couverture sanitaire et de retraite", a-t-il déclaré. A cette occasion un centre de CASNOS a été inauguré au niveau de la Gare routière Caroubiers afin de la rapprocher des transporteurs privés. Concernant le non-règlement des cotisations, M. Achek a fait état de 300.000 mises en demeure en 2017, soulignant que les centres CASNOS sont ouverts jusqu'à la fin du mois en cours pour permettre aux concernés de s'acquitter de leurs cotisations.

CONTREBANDE/LUTTE

Tébessa : saisie de plus de 4 kg de corail brut

Les services de la section de répression de la criminalité, relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tébessa ont saisi près de 4,5 kg de corail brut dans une opération soldée par l'arrestation d'un réseau composé de 3 individus, a indiqué lundi, à l'APS une source de ce corps de sécurité. Agissant sur renseignement, faisant état d'activités suspectes de trois individus, une enquête a été ouverte et les investigations ont permis d'identifier les personnes incriminées a précisé la même source détaillant qu' une souricière a été tendue aux malfrats, au centre-ville de Tébessa, suite à laquelle les 4,5 kg de corail ont été saisis. Les personnes impliquées dans cette affaire, issues des wilayas de l'Est sont âgées entre 26 et 38 ans, selon la même source. L'enquête se poursuit pour mettre à découvert d'éventuelles ramifications, a-t-on encore noté, indiquant que les personnes appréhendées seront présentées devant les instances judiciaires dès le parachèvement des procédures juridiques.

DROITS DE L'HOMME

Réunion de la 4e AGO du Conseil national des droits de l'Homme

L'assemblée générale ordinaire (AGO) du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) s'est réunie, dans le cadre de sa 4e session, pour examiner le bilan des activités nationales et internationales du quatrième trimestre de l'année en cours ainsi que d'autres questions liées aux actions du prochain exercice, et faire le point sur la réunion extraordinaire du Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'Homme, a indiqué lundi un communiqué du Conseil.

La quatrième AGO du CNDH a abordé lors de sa réunion de jeudi 21 décembre 2017 plusieurs points, notamment le bilan des activités nationales et internationales du quatrième trimestre de l'exercice en cours, l'adoption du projet de rapport annuel au titre de l'exercice 2017, et l'examen du dossier devant être présenté par le CNDH dans la période allant du 14 au 18 mai 2018 pour la récupération de la classification "A".

L'Assemblée générale a été avisée de la réunion extraordinaire du Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'Homme prévue pour le 27 décembre 2017 à Amman (Jordanie) consacrée à la question palestinienne suite à la décision du président américain de reconnaitre El Qods capitale d'Isréal.

La réunion de l'AGO a pris fin avec l'adoption au nom du CNDH qui assure la présidence du Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'Homme, d'un communiqué final qui prévoit l'organisation d'un congrès international à Alger sur la question palestinienne.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Démantèlement d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans la contrebande internationale de véhicules (DGSN)

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont mis fin aux agissements d'une bande de malfaiteurs, composée de trois individus, spécialisée dans la contrebande internationale de véhicules pour faux et usage de faux en écriture administrative (documents de véhicules volés à l'étranger) et refus d'obtempérer au niveau d'un barrage de sécurité, a indiqué lundi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Les éléments de la section de la police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Birtouta ont relevé que deux suspects, qui étaient à bord d'un véhicule touristique, n'avaient pas été soumis au contrôle de sécurité et avaient pris la fuite.

Une fois appréhendés, il s'est avéré que l'un d'entre eux avait avalé un bout de papier portant le numéro de chassis d'un véhicule interdit de circulation et avait en sa possession la somme de 12.5 millions de centimes, indique-t-on de même source.

Ce même suspect possédait un autre véhicule étranger qu'il a dit avoir acheté à 40 millions de centimes pour l'échanger contre un autre véhicule après changement des principales pièces de rechange.

Les services de police ont confirmé auprès du Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis) que l'un des véhicules -ramené d'Espagne- n'était pas destiné à l'importation et n'avait pas été dédouané par un binational.

Les investigations ont démontré que les suspects étaient impliquées dans la contrebande internationale des véhicules d'occasion via un binational qui introduisait des véhicules sur le territoire national sans dédouanement.

Ces véhicules circulent pendant 6 mois seulement et sont revendus à des partenaires qui se chargent de falsifier leurs documents et de les inscrire auprès des services administratifs pour les revendre sur le marché, ajoute la même source.

Après achèvement de la procédure légale, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné la mise en détention provisoire de l'un d'entre eux, alors que les autres ont bénéficié de la comparution immédiate, indique le communiqué.

APS

CHARTE SUR LE PARTENARIAT SOCIÉTAIRE:

Une « excellente démarche » à accompagner de transparence

La Charte sur le partenariat sociétaire, signée entre le gouvernement, l'UGTA et le patronat, est "une excellente démarche" mais nécessite la "transparence" et la "surveillance des pratiques discriminatoires entre investisseurs", indique l'économiste, Mohamed Cherif Belmihoub, dans un entretien à l'APS.

"C'est une excellente démarche pour sortir des impasses actuelles dans les transformations du secteur public et la reprise de la politique de privatisation", considère cet expert dans les questions économiques.

Selon lui, cette Charte se distingue des démarches habituelles, "souvent autoritaires et bureaucratiques", en étant plutôt une démarche "contractuelle et volontaire".

Précisant que la notion Partenariat public-privé (PPP) avait été "abusivement usitée" ces derniers mois pour désigner cette démarche de participation capitalistique conjointe dans une entreprise économique, M. Belmihoub considère qu'avec cette Charte, il ne s'agit plus de PPP mais de partenariat sociétaire: "C'est plus approprié".

En effet, explique-t-il, le PPP, tel qu'il est consacré par le droit et l'usage, concerne les partenariats dans le domaine des infrastructures et des services publics en matière d'investissement et/ou d'exploitation, et met en relation des organismes de droit public avec des entreprises économiques publiques ou privées y compris la concession et la délégation de services publics.

Mais la démarche partenariale contractuelle proposée par la Charte est de nature à "créer des dynamiques industrielles" et à "ouvrir de nouvelles perspectives consensuelles à l'investissement privé dans le cadre d'une privatisation partielle des Entreprises publiques économiques (EPE)", et ce, en fonction des besoins du développement de ces entreprises et des offres potentielles de capitaux, de savoir-faire, de technologie ou de marchés, qui viendraient du secteur privé national ou étranger, résident ou non, fait-il valoir.

Bien entendu, rappelle cet expert, le niveau d'ouverture du capital des EPE, objet du partenariat, est déjà fixé par la législation (66% lorsqu'il s'agit d'un partenaire national résident ou la règle 49/51% lorsqu'il s'agit d'un investisseur non résident).

Eviter les comportements "prédateurs"

Questionné sur l'impact attendu de cette nouvelle démarche, M. Belmihoub considère que son efficacité sera appréciée non seulement à travers le nombre et la qualité des accords qui seront noués mais aussi par la "transparence" avec laquelle sera conduit ce processus. A ce propos, il souligne que deux préalables sont nécessaires pour le succès de l'opération.

En premier lieu, il s'agit de la mise en place d'un dispositif de suivi des partenariats "avec une mission particulière orientée sur la transparence, la surveillance des pratiques discriminatoires entre investisseurs, et ce, pour éviter les comportements prédateurs et les évaluations fantaisistes des EPE et/ou des apports".

En second lieu, poursuit-il, il y a nécessité d'un dispositif de promotion des partenariats, aux plans national et international, qui peut être confié à l'Agence nationale de développement des investissements (ANDI) et à d'autres organismes.

Interrogé sur le rôle des compétences nationales, notamment la jeunesse et la diaspora algérienne mentionnées dans la Charte, pour assurer le succès à cette démarche adoptée par la Tripartite, cet économiste soutient que le partenariat capitalistique public/privé binaire ou triangulaire (avec des investisseurs étrangers ou algériens non résidents) est une "affaire financière pure, c'est-à-dire qu'est-ce que peuvent gagner les partenaires dans la construction d'un Business Model (modèle d'affaires)".

Pour lui, si la jeunesse et la diaspora peuvent être des acteurs porteurs de projets de partenariat comme tous les autres investisseurs, il n'y a pas lieu, cependant, de réserver ou de prioriser un acteur sur un autre.

Il s'agit, en effet, de "montages financiers complexes et risqués que seuls les opérateurs motivés et engagés et capables de mobiliser des ressources, comme apports dans le cadre du montage partenarial, peuvent conduire", explicite-t-il.

M. Belmihoub soutient que le dispositif de partenariat, qui implique en premier lieu les partenaires, est "très exigeant en matière d'expertises juridique et financière (Pacte d'actionnaires, Business Plan du partenariat, ingénierie d'évaluation des entreprises et/ou des apports dans le cas d'ouverture du capital et/ou son augmentation...).

Il faut, donc, insiste-t-il, mobiliser l'expertise nationale dans ces domaines, qui est relativement faible, et accepter l'assistance de l'expertise internationale dans le montage des partenariats.

Par ailleurs, il considère que la gouvernance des nouvelles entités constituées en partenariat entre des opérateurs publics et privés "pourrait poser problème du fait que les managers des deux types d'investisseurs n'ont pas les mêmes visions et les mêmes objectifs".

En conséquence, des conflits peuvent bloquer le fonctionnement des organes de gouvernance, avise-t-il.

C'est pourquoi, préconise cet économiste, il faut régler ces problèmes potentiels en amont dans le cadre d'un Pacte d'actionnaires "bien négocié et bien équilibré" et prévoir des niveaux d'arbitrage en cas de blocage.

AGRICULTURE

Le ministre de l'Agriculture visite des unités et exploitation agricoles à Tlemcen

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a visité dimanche à Tlemcen deux unités et une exploitation agricoles.

Poursuivant sa tournée de travail à Tlemcen, le ministre s'est enquis, dans la commune de Zenata, du fonctionnement et des besoins de l'unité de transformation et d'exportation de caroube, une SARL "Boublenza" qu'il a cité en exemple d'investissement dans le secteur des forêts lors de la cérémonie d'ouverture du premier Salon national d'investissement en milieu forestier.

Il s'agit du premier exportateur algérien de produits forestiers en Algérie vers l'ensemble des continents, a affirmé le responsable de cette société exportatrice de poudre de caroube.

Cette société familiale, reprise en 1994 avec un capital social de 220 millions de dinars, emploie 94 travailleurs permanents et plus de 1.000 autres en période de cueillette de caroube, a-t-on indiqué, précisant qu'elle s'est dotée d'un centre de recherche et de développement pour la valorisation de ce produit.

"Dès janvier 2018, nous recevront un nouvel équipement pour la production de granulés de caroube", a annoncé M. Boublenza au ministre. L'introduction du caroubier dans le cadre du plan national de reboisement a été demandé, outre le relèvement de l'aide accordée à cette filière.

A Ain Fezza, Abdelkader Bouazghi a visité le complexe du "Groupe Kherbouche" spécialisé dans l'aviculture, la production d'aliments de volailles et de matériels agricoles et d'irrigation, qui emploie 2.000 travailleurs.

L'usine de ce groupe qui active sur plusieurs chantiers en Algérie et exporte pour la première fois vers le Sénégal des conduites hydrauliques en PHD, dispose de capacités de stockage de 50.000 tonnes de grains et 25.000 tonnes de farine pour aliment de volailles.

Pour satisfaire ses besoins en la matière, le groupe vient d'acquérir 5.000 ha dans la localité d'El Bnoud, a annoncé son responsable au ministre.

Mettant l'accent sur l'inter-professionnalité, Abdelkader Bouazghi a exhorté les responsables de ce groupe à participer aux efforts du ministère visant l'élaboration d'une stratégie solide et durable pour répondre aux besoins du marché national.

Non loin de ce complexe, le ministre a visité l'exploitation "Chikhi" spécialisée dans la production de cerisiers et de safran en utilisant le système d'irrigation "goutte à goutte".

A l'occasion, le ministre a instruit les autorités locales à réfléchir au lancement d'une superficie de 1.100 ha pour faire de Tlemcen le pôle d'excellence du cerisier.

Pour le safran ou or rouge, cette exploitation a produit en 2016/2017 sur quatre hectares 400 grammes de safran pur qui génère des rentrées avérées en devises s'il est appuyé par les pouvoirs publics.

Un safranier de Tiaret, Zoheir Azizi, a annoncé, au ministre, la tenue le 30 décembre courant d'une ferme pédagogique à Zeralda qui rassemblera tous les safraniers d'Algérie.

La création d'une association de cette filière figure, aussi, à l'ordre du jour de cette rencontre appuyée par le ministre qui a instruit un de ses collaborateurs d'y assister.

TECHNOLOGIES

Mme Feraoun : Le gouvernement est « engagé » à s'approprier les nouvelles technologies et les introduire dans le développement économique

La ministre de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, Houda Imane Feraoun, a souligné lundi à Alger l'engagement du gouvernement de s'approprier les nouvelles technologies en les introduisant dans le développement économique du pays.

"Nous sommes conscients, au niveau du gouvernement, quant à l'importance et la nécessité de s'approprier les nouvelles technologies et les introduire dans le développement de notre économie, notamment dans un contexte assez spécial", a déclaré la ministre à l'ouverture d'un atelier sur "La digitalisation, opportunité pour les banques", organisé par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, du Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, et des responsables de différents organismes bancaires.

L'appropriation des nouvelles technologies "tournera autour de la modernisation du système financier", a estimé la ministre, qui s'est dit "convaincue" que l'Algérie "ne peut pas calquer un modèle de modernisation existant ailleurs, car nous avons nos particularités et nous avons une économie différente de celles des autres pays".

Mettant en garde contre "une numérisation dans l'anarchie", la ministre a rappelé la mise en place par le Gouvernement de deux commissions, l'une "stratégique"présidée par le Premier ministre, et l'autre "technique" auprès du ministère de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, afin d'examiner toutes les possibilités pour "mutualiser les infrastructures, introduire les nouvelles technologies, dématérialiser les procédures, numériser les administrations et améliorer la qualité des services publics en utilisant les télécommunications".

Elle a souligné, dans ce sens, "la création d'une entreprise publique économique, qui entrera en service au mois de janvier prochain et qui sera un appui pour la numérisation des administrations, des organisme et des entités publiques".

APS

FORMATION CONTINUE DANS L'INDUSTRIE ET L'HÔTELLERIE :

4 conventions signées à Oran

Quatre conventions portant promotion de l'apprentissage et de la formation continue au sein des secteurs de l'industrie et de l'hôtellerie ont été signées lundi à Oran lors d'une rencontre organisée par la Bourse de sous-traitance et de partenariat de l'Ouest (BSTPO).

Les conventions ont été paraphées par le Directeur général du Fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue (FNAC), Abdelkader Touil et les responsables des parties partenaires, à savoir la BSTPO et trois hôtels de la chaîne internationale Marriott (Sheraton, Le Méridien et Four Points).

"L'objectif de ces partenariats consiste en le financement et la prise en charge de la formation continue des salariés de ces entreprises et des maîtres d'apprentissage pour assurer la consolidation des connaissances pratiques des jeunes stagiaires des Centres de formation et d'enseignement professionnels", a indiqué le DG du FNAC.

"La mise en œuvre effective des conventions débutera en février prochain pour une durée de trois années", a-t-il signalé, faisant valoir que cette opération s'étend à l'ensemble des corps de métiers relevant des secteurs bénéficiaires.

M. Touil a également rappelé que son organisme a déjà signé des conventions à vocation analogue, dont une dernièrement au profit du secteur industriel à Ghardaïa, tandis qu'une vingtaine d'autres wilayas sont programmées pour 2018.

Le président de la BSTPO, Rachid Bakhchi a, quant à lui, souligné que la convention conclue avec le FNAC revêt une dimension nationale sachant qu'elle bénéficiera aux entreprises adhérentes des quatre Bourses régionales de sous-traitance et de partenariat.

S'agissant des raisons de la mise en œuvre fixée à février prochain, il a expliqué que cette échéance permettra d'accomplir la phase préalable portant sur "la sensibilisation des entreprises et le recensement de leurs besoins précis à l'effet de donner toute son efficience au perfectionnement des ressources humaines et à l'accompagnement des jeunes stagiaires".

Le directeur exécutif de la BSTPO, Salim Belhadj a, de son côté, rappelé que son organisme s'attelle à l'élaboration d'une cartographie des implantations industrielles à l'effet de mieux cerner les besoins des opérateurs économiques.

La signature de ces conventions mettant la ressource humaine au cœur du développement de l'entreprise a été également saluée par le Directeur général de la Petite et moyenne entreprise (PME) auprès du ministère de l'Industrie et des Mines, Mourad Arif, et l'inspecteur général de la wilaya d'Oran, Djillali Sekina.

INFRASTRUCTURE

Constantine : mise en service début 2018 du nouveau centre d'archives de la ville Ali Mendjeli

Le nouveau centre d'archives de la wilaya de Constantine, implanté à la ville Ali Mendjeli, sera mis en service "au début de l'année 2018", a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Ce futur centre d'archives offrira "des espaces adaptés" pour rassembler et conserver les archives de la wilaya, actuellement installées dans l'ancien centre des archives du centre ville et dont la structure s'est avérée exiguë pour contenir le volume important de documents et dossiers, a-t-on expliqué, affirmant que des équipements ultramodernes ont été installés pour améliorer les conditions de conservation des archives de la wilaya. Dans ce sens, les services de la wilaya ont indiqué que la réalisation et l'équipement de cette infrastructure administrative de haute importance avaient pris en considération toutes les normes requises pour la conservation et la gestion des masses des archives en matière notamment d'éclairage, de température et de séparation structurelle des locaux de conservation et des locaux de travail.

Le nouveau centre des archives de la wilaya sera doté également d'espaces de rencontres pour l'organisation de séminaires et de journées d'étude, a-t-on encore indiqué, précisant qu'un système moderne de contrôle et de surveillance a été mis en place pour un fonctionnement des plus sécurisé de cette infrastructure administrative.

Il sera implanté dans une zone bien aménagée, non loin du nouveau centre d'archives du secteur de la justice, à l'unité de voisinage (UV) n 01 de la ville Ali Mendjeli.

Le choix de cette agglomération pour la réalisation d'une telle infrastructure "n'a pas été fortuit", a-t-on assuré, notant que l'implantation de cette infrastructure dans la ville nouvelle s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du territoire ciblant cette ville abritant près de 400.000 habitants.

JOURNAL OFFICIEL

Les caractéristiques et conditions d'utilisation de la carte professionnelle de fonctionnaire fixées pa r décret exécutif

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الجريدة الرسمية

اتفاقات دولية . قوانين . ومراسيم

قرارات وآراء . مقررات . مناشير . إعلانات وبلاغات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

(TRADUCTION FRANÇAISE)

Les caractéristiques et conditions d'utilisation de la carte professionnelle de fonctionnaire sont fixées par décret exécutif, qui vient d'être publié dans le dernier numéro du Journal officiel (JO).

Il s'agit du décret exécutif n 17-347 du 4 décembre 2017 qui stipule, dans son article 2 du chapitre 1, que la carte professionnelle est un "document administratif officiel strictement personnel, délivré au fonctionnaire gratuitement" et demeurant une "propriété de l'institution ou de l'administration publique concernée".

L'article 5 prévoit, en outre, une durée de validité "maximale" de dix (10) ans pour le document en question, et ce, à compter de sa date de délivrance, tandis que l'article suivant indique qu'"en cas de cessation temporaire ou définitive de la relation de travail, tel que prévu par la législation et la réglementation en vigueur, ou en cas d'expiration de la validité de la carte professionnelle, le fonctionnaire concerné, doit restituer sa carte professionnelle à l'autorité ayant pouvoir de nomination et/ou de gestion administrative qui l'a délivrée".

"Tout renouvellement de la carte professionnelle, notamment à l'occasion du changement de grade ou de fonction, donne lieu à une procédure identique de restitution", prévoit l'article 6 alors que le 7éme stipule que ladite carte "est confectionnée sous la responsabilité de l'autorité ayant pouvoir de nomination et de gestion administrative", et que l'imprimerie officielle, est "seule compétente pour la confection des cartes professionnelles portant sceau de l'Etat, conformément à la réglementation en vigueur".

S'agissant des caractéristiques de la carte professionnelle, fixées dans le chapitre 2, il y est décrété que ledit document doit comporter les mentions de "République algérienne démocratique et populaire", ainsi que la dénomination officielle de l'institution ou de l'administration publique concernée, en plus du numéro attribué au fonctionnaire.

Ce numéro, est-il explicité, devant renseigner sur plusieurs éléments dont la date de délivrance, l'année d'expiration, le nom et le prénom de son titulaire, la date de naissance ainsi que le grade ou la fonction de son titulaire, un barrement bicolore vert et rouge au côté supérieur droit de la carte, la photographie d'identité du fonctionnaire, le nom et le prénom ainsi que la qualité et la signature de l'autorité investie du pouvoir de nomination, etc.

Par ailleurs, toutes les mentions y doivent être transcrites en "langue officielle" et pouvant également être "doublées, le cas échéant, d'inscriptions en langues étrangères pour le nom et le prénom, et le grade ou la fonction", est-il prévu par l'article 8.

L'article 9 décrète, en outre, que les fonctionnaires relevant de certains corps spécifiques ainsi que les agents diplomatiques et consulaires et autres personnels relevant de la sûreté nationale "peuvent être dotés d'une carte professionnelle comportant des mentions supplémentaires".

S'agissant des conditions utilisation de la carte professionnelle, fixées dans le chapitre 3, il y est décrété que son titulaire "est tenu de la présenter à l'occasion de l'exercice de ses fonctions", ce document "justifiant" sa qualité professionnelle et lui "facilitant" sa mission.

"Toute utilisation frauduleuse ou à des fins non professionnelles" de ce document officiel, "expose son auteur à des sanctions disciplinaires, sans préjudice, le cas échéant, de poursuites pénales", est-il prévu par l'article 15, alors qu'"en cas de perte ou de vol de cette carte, le titulaire "doit faire, sans délais, une déclaration de perte ou de vol auprès des services de sécurité compétents".

De même qu'il est tenu d'"informer l'autorité ayant pouvoir de nomination et/ou de gestion administrative".

"En cas de détérioration de la carte professionnelle, une nouvelle carte est délivrée, sous réserve de remise d'une déclaration sur l'honneur, justifiant les circonstances de cette détérioration", stipule l'article 17 du décret en question.

APS

Installation de 4.500 terminaux e-paiement en 2017 à l'échelle nationale chez les commerçants domiciliés à la BDL

Pas moins de 4.500 terminaux de paiement électronique (TPE) ont été installés en 2017 à travers le pays chez les commerçants domiciliés à la Banque de Développement Local (BDL), a annoncé, lundi, à Oran la directrice du développement du paiement électronique de cette banque publique.

Nawel Taleb a indiqué, lors d'une journée de sensibilisation sur le e-paiement, organisée, en partenariat avec la chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie (CCIO), que ces 4.500 TPE, reliés à la société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM), ont été remis gratuitement aux commerçants ayant ouvert, cette année, un compte commercial à la BDL.

Ce nouveau moyen de paiement répond aux standards internationaux et se veut un outil d'aide à l'inclusion financière ainsi que la lutte contre l'informel, a-t-elle précisé, assurant que ce nombre est appelé à augmenter crescendo dans les prochains mois compte tenu de l'offensive commerciale déployées par cette banque pour convaincre davantage les commerçants à se doter de ce nouveau système électronique, fiable et hautement sécurité et les accompagner dans l'utilisation sur son réseau.

Pour sa part, le vice président de la CCIO, Samir Brixi a déploré le manque d'engouement pour l'utilisation de ce mode de paiement, tout en soulignant la nécessité de généraliser ce système (e-paiement, e-banking) , car garant de la transparence dans les transactions commerciales , a-t-il indiqué.

Plusieurs thèmes ont été abordés lors des débats et portant, entre autres, sur le paiement de proximité sur internet avec l'usage de la carte interbancaire classique pour le paiement de certaines factures, le système de télé-compensation, la loi sur le cadre juridique et réglementaire sur le e-commerce et autres avantages que procure ce système de paiement.

Cette journée de sensibilisation sur l'e-paiement qui a vu la participation d'experts, de commerçants, d'opérateurs économiques, de représentants commerciaux d'entreprises a été marquée par la signature à titre symbolique de deux conventions avec une entreprise algéro-espagnole de céramiques et un commerçant.

DIGITALISATION FINANCIÈRE:

Raouya : l'année 2018 connaîtra beaucoup de progrès

L'année 2018 devrait connaître des évolutions considérables en matière de digitalisation financière à la faveur de la modernisation des systèmes financiers des banques publiques et l'application des mesures introduites par la Loi de finances, a indiqué lundi le ministre des Finances Abderrahmane Raouya.

Lors d'un atelier consacré à digitalisation bancaire, organisé dans le cadre des ateliers Expofinances 2017, en marge de la Foire de la production algérienne, M. Raouya a fait savoir que quatre banques publiques (BDL, BADR, CNEP et BEA) ont presque finalisé la modernisation de leurs systèmes financiers en attendant la concrétisation de la même opération par la BNA et le CPA.

Il a en outre évoqué l'importance de deux mesures introduites par la LF 2018 pour généraliser le e-paiement et réduire l'utilisation du cash en Algérie.

Il s'agit d'abord d'un article de la loi obligeant chaque commerçant algérien de se doter d'un terminal de paiement électronique (TPE) avant la fin de 2019.

Le client aura ainsi le choix soit de payer cash ou utiliser sa carte interbancaire (CIB). A ce propos, M. Boualem Djebbar, Président de l'ABEF (Association des banques et établissements financiers), a souhaité voir des TPE produits en Algérie afin que les commerçants puissent les acquérir à des prix réduits.

L'autre mesure introduite par la LF 2018 est la généralisation progressive du système de télédéclaration et de télépaiement des impôts et des taxes à l'ensemble des entreprises.

Ce système a été lancé en 2017 pour un échantillon de 2.700 grandes entreprises. Le ministre a rappelé que la digitalisation était un axe prioritaire de la réforme bancaire et financière faisant état de "réelles avancées sur le terrain " en matière de numérisation dans le secteur.

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohamed Loukal, a souligné à son tour que la généralisation de la numérisation exigeait des banques une fine connaissance des préférences de leurs clientèles, tout en reconnaissant " le retard relatif " enregistré en la matière.

Mais l'adaptation des infrastructures et la réforme du cadre législatif a quand-même permis au pays d'avancer sur la voie de la digitalisation, a-t-il ajouté en assurant que ces progrès permettront de renforcer la confiance des citoyens dans le système bancaire algérien.

La ministre de la Poste et des Technologies, Houda-Imane Feraoun, présente également à l'atelier, a surtout mis l'accent sur la nécessité d'une bonne préparation à la digitalisation.

Il faut savoir qu'allons-nous faire avec la digitalisation, car numériser dans l'anarchie est le pire qui puisse nous arriver, a-t-elle averti en faisant remarquer qu'une attaque électronique "peut s'avérer beaucoup plus désastreuse économiquement qu'un baril de pétrole à 20 dollars".

Elle a estimé que la création attendue, en juin 2018, d'une entreprise interbancaire chargée de l'extension et du développement du réseau du e-paiement constitue une mesure prometteuse pour la digitalisation financière en Algérie.

Cette nouvelle entité aura pour principale mission de commercialiser et d'installer les terminaux de paiement électronique (TPE) au niveau des commerces et des entreprises économiques et d'assurer les prestations nécessaires à ce service.

Les participants à cet atelier technique ont évoqué le gap entre l'avancée remarquable enregistrée par l'Algérie en termes de connectivité à l'Internet d'un côté et le retard considérable en termes du paiement électronique de l'autre.

En Algérie, le taux de pénétration de l'Internet atteint 45,2% avec plus de 45 millions utilisations d'Internet sur Smartphone, note un expert.

Mais le pays ne compte que 1,5 million de cartes interbancaires (CIB) et quelque 12.

000 TPE installés ayant généré quelque 100.000 transactions à ce jour.

Les ateliers Expo-finances se poursuivent mardi et mercredi en débattant respectivement de la micro-finance et du leasing.

ENTREPRISES/DÉVELOPPEMENT

Création prochaine d'un département dédié à l'appui de la sous-traitance

Le soutien des petites et moyennes entreprises (PME) sera bientôt consolidé par la création d'un département dédié à "l'appui à la sous-traitance", a annoncé lundi à Oran le Directeur général de la PME auprès du ministère de l'Industrie et des Mines.

"Ce département sera prochainement créé au sein de l'Agence de développement de la PME et de la promotion de l'innovation", a précisé Mourad Arif lors d'une rencontre organisée par la Bourse de sous-traitance et de partenariat de l'Ouest (BSTPO).

"La sous-traitance contribue fortement à la densification du tissu des PME et à la diversification économique", a-t-il indiqué, soulignant que "l'émergence de capacités de sous-traitance est un axe prioritaire de la politique du ministère de l'Industrie et des Mines".

Les mesures d'appui évoquées par ce responsable portent notamment sur "l'exploitation des gisements de sous-traitance existant au niveau des groupes industriels et des entreprises créées à partir des joint-ventures avec les groupes étrangers".

Cela revient, a-t-il expliqué, à "cerner les opportunités d'investissement dans la sous-traitance et la constitution de banques de projets dans les différentes filières".

"L'innovation et la pratique de la recherche et développement sont également soutenues avec l'implication effective de l'université dans son ouverture sur le secteur industriel pour assurer le transfert de la technologie aux PME", a ajouté M. Arif. Le DG de la PME a aussi insisté sur "l'amélioration de la compétitivité des PME sous-traitantes à travers les programmes de modernisation qui seront mis en oeuvre en application de la nouvelle loi d'orientation (17/02) pour le développement de la PME".

La rencontre organisée par la BSTPO a été marquée par la signature de quatre conventions portant promotion de la formation continue dans les secteurs de l'industrie et de l'hôtellerie.

M. Arif a salué cette initiative qui vise à "renforcer les capacités des ressources humaines et à établir des passerelles opérationnelles entre le secteur économique et la formation professionnelle", observant à ce titre que "la formation spécialisée est le levier fondamental de la compétitivité des filières industrielles". Les conventions indiquées ont été conclues entre le Fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue (FNAC), et les quatre parties partenaires, à savoir la BSTPO et trois hôtels de la chaîne internationale Marriott (Sheraton, Le Méridien et Four Points).

Le DG de la PME a transmis les félicitations du ministre de l'Industrie et des Mines aux partenaires de cette action qui "ont su s'inscrire parfaitement dans le cadre de la politique du gouvernement basée sur la diversification de l'économie du pays et la substitution aux importations à travers le développement de la sous-traitance nationale".

APS

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le déficit en baisse de 31% sur les 11 premiers mois de 2017

Le déficit commercial de l'Algérie a reculé à 10,7 milliards de dollars sur les onze (11) premiers mois de 2017 contre un déficit de 15,58 milliards de dollars sur la même période de 2016, soit une baisse de 4,9 milliards de dollars correspondant à un recul de 31,3%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Les exportations ont nettement augmenté à 31,19 milliards de dollars (mds usd) sur les 11 premiers mois de l'année 2017 contre 27,22 mds usd sur la même période de 2016 (+14%), en hausse de près de quatre (4) mds usd, selon les données du Centre national de l'Informatique et des Statistiques des Douanes (Cnis).

Concernant les importations, elles ont baissé mais à un très faible rythme en s'établissant à 41,895 mds usd contre 42,801 mds usd (-2,12%), en baisse de 900 millions de dollars, précise la même source.

Quant au taux de couverture des importations par les exportations, il est passé à 74% contre 64% à la même période de l'année précédente. Les hydrocarbures continuent de représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (94,5% du volume global des exportations) en s'établissant à 29,47 mds usd contre 25,64 mds usd sur la même période de 2016, soit une hausse de 3,8 mds usd, correspondant à une augmentation de près de 15% dans le sillage d'un redressement des cours mondiaux de pétrole.

Demeurant toujours marginales, les exportations hors hydrocarbures se sont établies à 1,72 mds usd, soit une hausse de 8,26% par rapport à la même période 2016.

Les exportations hors hydrocarbures sont composées des demi-produits avec 1,23 mds usd (contre 1,16 md usd), des biens alimentaires avec 330 millions usd (contre 282 millions usd), des biens d'équipements industriels avec 67 millions usd (contre 49 millions usd), des produits bruts avec 66 millions usd (contre 75 millions usd) et des biens de consommation non alimentaires avec 18 millions usd (contre 15 millions usd).

Nette hausse des importations des carburants

Pour ce qui est des importations, il est constaté que les produits qui ont connu une augmentation sont ceux de la catégorie Energie et lubrifiants (carburants), des Biens d'équipements agricoles, des Biens alimentaires et des Biens de consommation non alimentaires.

Ainsi, les produits Energie et lubrifiants ont été importés pour 1,78 mds usd sur les 11 premiers mois de 2017 contre 1,18 mds usd sur la même période de 2016 (+51,1%), les Biens d'équipements agricoles pour 538 millions usd contre 463 millions usd (+16,2%), les Biens alimentaires pour 7,75 mds usd contre 7,53 mds usd (+3%) et les Biens de consommation non alimentaires pour 7,77 mds usd contre 7,65 mds usd (+1,6%).

En revanche, des baisses d'importations, quoique légères, ont été enregistrées pour les biens d'équipements industriels en s'établissant à 12,7 mds usd contre 14,1 mds usd (-10%), les demi-produits à près de 9,98 mds usd contre 10,46 mds usd (-4,65%) et les produits bruts à 1,37 mds usd contre 1,41 mds usd (-2,7%). En terme de mode de financement des importations, sur les 41,89 mds usd des biens importés, un montant global de 25,45 mds usd a été payé par cash (60,76% des importations globales).

Les lignes de crédit ont financé les importations pour un montant de près de 15 mds usd (35,62% des importations), tandis que les comptes en devises propres ont été utilisés pour des importations de 6 millions usd (0,01%), alors que le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement à près de 1,51 mds usd (3,6% des importations).

Concernant les partenaires commerciaux, il est relevé que les cinq premiers clients de l'Algérie, au cours des onze premiers mois de 2017, ont été l'Italie avec 5,07 mds usd (16,3% des exportations globales algériennes), suivie de la France avec 3,84 mds usd (12,32%), de l'Espagne avec 3,68 mds usd (11,8%), des Etats-Unis avec 2,92 mds usd (9,4%) et du Brésil avec 1,95 mds usd (6,25%).

Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore venue en tête avec 7,8 mds usd (18,6% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 3,8 mds usd (9,1%), de l'Italie avec 3,35 mds usd (8%), de l'Espagne avec 2,83 mds usd (6,7%) et de l'Allemagne avec 2,7 mds usd (6,4%).

PRODUCTION DU POISSON

Skikda : "saut qualitatif" de la pêche continentale depuis le début de 2017

la pêche continentale dans la wilaya de Skikda a connu un "saut qualitatif" depuis le début de l'année 2017 voyant sa production augmenter de 100% en comparaison à l'exercice de 2016, a indiqué, le directeur de la Pêche et des ressources halieutiques. La production de pêche continentale dans cette wilaya a été multipliée par deux, passant de 64 tonnes l'année dernière à 120 tonnes en 2017, a précisé dimanche à l'APS, M. Hocine Boussebaï Il a, dans ce contexte ajouté que cette production «jamais réalisée auparavant» à Skikda, a été rendue possible grâce à l'augmentation du nombre d'exploitants des trois barrages consacrés à la pêche continentale (les barrages de Zit El Anba, Oum Toub et Béni Zid), passant de 7 à 11 exploitants.

La production actuelle de carpes couvre les besoins des marchés locaux ainsi que des wilayas avoisinantes, où le kilogramme y est cédé pour environ 400 dinars, selon la même source.

Par ailleurs, la direction de la pêche a octroyé le premier acte de concession depuis 2007 pour la pêche à l'anguille à Oued El kebir dans la commune d'El Marsa et qui vient de réaliser pour son premier mois d'exploitation «une production de 100 kg» , selon le directeur du secteur.

Les anguilles pêchées à Oued El Kebir sont relâchées dans des bassins aménagés dans ce même Oued et seront exportées vers des marchés internationaux une fois que «l'exploitant du site aura obtenu de la direction générale des forêts l'autorisation nécessaire pour le transport d'animaux», a-t-il expliqué.

ALGÉRIE - IMPORTATIONS

Les principaux fournisseurs de l'Algérie sur les 11 premiers mois de 2017

Voici la liste des principaux pays fournisseurs de l'Algérie et le montant des importations auprès de ces derniers durant les 11 premiers mois de 2017, ainsi que l'évolution des importations auprès de ces pays par rapport à la même période de 2016.

Source: Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution
-Chine	7.799	+0,81%
-France	3.835	-12,7%
-Italie	3.349	-21,2%
-Espagne	2.827	-13,6%
-Allemagne	2.708	-1,31%
-Turquie	1.860	+5,3%
-USA	1.715	-17,5%
-Corée du sud	1.556	+57,65%
-Argentine	1.387	+13,5%
-Brésil	1.241	+11,1
-Russie	1.107	-
-Inde	927	+11,3%
-Belgique	590	+5,6%
-Pays-Bas	580	-7,8%
-Roumanie	560	+6,3%
Sous-Total	32.041	
TOTAL	41.895	

ALGÉRIE - EXPORTATIONS

Les principaux clients de l'Algérie sur les 11 premiers mois de 2017

Voici la liste des principaux pays clients de l'Algérie et le montant des exportations algériennes vers chacun de ces pays durant les 11 premiers mois de 2017, ainsi que l'évolution des exportations algériennes vers ces pays par rapport à la même période de 2016.

Source: Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution
-Italie	5.076	+6,6%
-France	3.842	+18,1%
-Espagne	3.683	+5,7%
-USA	2.922	-18,3%
-Brésil	1.950	+35%
-Turquie	1.723	+43,6%
-Pays-Bas	1.707	+31,1%
-Gde Bretagne	1.450	+39,3%
-Inde	917	+90,6%
-Belgique	841	-9%
-Portugal	813	+5,4%
-Tunisie	698	+22%
-Chine	663	-
-Canada	626	-48,3%
-Corée du Sud	466	-
Sous-total	27.377	
TOTAL	31.191	

APS

SIDI BEL-ABBÈS

Le tramway circule enfin

L'année 2017 a été marquée dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès par l'entrée en service du tramway, quatre ans après le lancement des travaux ayant nécessité une enveloppe de 32 millions DA.

Ce moyen de transport moderne et propre a été inauguré en juillet dernier par le ministre chargé du secteur. Dès le premier jour, le tramway a été très vite adopté par les Abbésiens qui ont découvert un moyen d'échapper aux embouteillages et autres désagréments de la circulation routière dans la capitale de la Mekkara. Ils empruntent désormais un mode de transport rapide, fiable et propre puisque fonctionnant avec l'énergie électrique.

Le Directeur local du transport, Boumedienne Riad, ne cache pas sa satisfaction. Ce sont quelque 30.000 voyageurs qui empruntent quotidiennement le tramway dans leurs déplacement au niveau des 22 stations qui jalonnent l'itinéraire de ce moyen de transport, long de 14 kms , a-t-il indiqué à l'APS, ajoutant que plus de 600 postes de travail directs ont été créés à cette occasion.

Le succès du tramway réside dans le fait qu'il desserve les destinations les plus fréquentées par les citoyens comme les stations routières, les résidences universitaires, les structures sanitaires, les pôles commerciaux et les cités d'habitation à forte concentration de la population. Ce sont toutes les couches sociales qui sont touchées , précise le même responsable.

Un succès retentissant

Pour fidéliser les usagers, il a été mis en place cinq formules d'abonnement avec des tarifs étudiés pour chaque catégorie comme celles des écoliers, des étudiants, voyageurs ordinaires, enfants et séniors. Au total, 5.500 cartes d'abonnement ont été délivrées explique le même responsable, ajoutant que les fraudeurs et les resquilleurs ne représentent que 2 pour cent du nombre total des voyageurs.

La mise en service du tramway qui dessert les principales destinations de la population a permis de réduire l'utilisation des véhicules personnels et par conséquent à atténuer la circulation automobile intra-muros.

Selon le Directeur local des transports, le tramway a également contribué à la mise en valeur du patrimoine architectural de la ville et la création de nouveaux espaces urbains ayant eu des répercussions positives sur la dynamique sociale et commerciale des quartiers traversés.

La réalisation du tramway a été accompagnée d'opérations d'embellissement des quartiers, de réhabilitation de 65 carrefours et leur équipement en feux tricolores ainsi que la plantation de quelque 1.600 arbres et palmierset 600 autres arbustes.

Par ailleurs, Boumediene Riad a rappelé que ce mode de transport est encore sous garanti pour une période deux années qui permettront à ses gestionnaires de lever toutes les réserves et régler tous les problèmes susceptibles de surgir durant ces deux années.

APS

ADRAR :

M. Ould Ali donne le coup d'envoi à la manifestation "Algérie hôte de son désert"

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El-Hadi Ould Ali, a donné, dimanche soir à Adrar, le coup d'envoi de la 4ème édition de la manifestation "Algérie hôte de son désert".

Placée cette année sous le signe ''Nous sommes Palestine et El-Qods sa capitale'', cette manifestation, rehaussée par la présence de l'Ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Louay Aïssa , a été marquée par une cérémonie d'ouverture, marquée par des exhibitions folkloriques des troupes participantes, au niveau de la grande place d'Adrar, en présence d'un public nombreux.

Dans son allocution d'ouverture, M.Ould Ali a souligné que ''cette manifestation revêt une importance particulière au regard de son thème traduisant la solidarité et la position inébranlable de l'Algérie pour le triomphe de la juste cause palestinienne'', car, a-t-il soutenu, ''l'Algérie a été le berceau de la proclamation de l'Etat de la Palestine''.

Il a indiqué que ''ce rendez-vous juvénile contribuera indubitablement à la préservation du patrimoine immatériel et matériel, au renforcement des liens de fraternité entre les algériens'', ajoutant que ''le programme de cette 4ème édition devra permettre aux participants d'échanger les idées constructives concernant la diversité culturelle du pays et constitue également un moyen efficace pour le lutte contre les maux qui guettent les citoyens, tous âges confondus''.

Mettant à profit cette opportunité, M. Ould Ali a appelé les participants de resserrer les rangs, car, a-t-il dit, l'Algérie est une et unifiée et jouit de la stabilité, la sécurité et la paix à la faveur de la sage politique du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

''Nous devons, ensemble, défendre la stabilité et la sécurité du pays, et que l'unité de l'Algérie est une ligne rouge à ne pas franchir'', a souligné le ministre de la jeunesse et des sports.

L'Ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, M.Louay Aïssa a, pour sa part, mis en valeur cette halte qui, a-t-il estimé ''traduit la cohésion entre les deux peuples algérien et palestinien'', ajoutant ''Nous avons été imprégnés de la révolution algérienne et que les efforts palestiniens et algériens se poursuivent pour vaincre le sionisme''.

''Nous disons, au nom du peuple et de l'autorité palestiniens, que nous sommes déterminés à faire face à cet ennemi, comme a combattu le peuple algérien contre le colonialisme'', a déclaré M. Louay Aïssa . ''La révolution palestinienne s'inspire du combat de la glorieuse révolution algérienne'', a-t-il ajouté, avant de mettre en valeur les positions constantes de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne.

Accompagné des autorités locales, le ministre à auparavant visité une exposition mise sur pied par l'association du vieux Kasr d'Ouled Neggal, périphérie d'Adrar, dans une tente traditionnelle dressée à la place du vieux quartier du Kasr pour mettre en exergue les diverses activités d'associations locales.

M. Ould Ali s'est, à cette occasion, félicité des activités accomplies par le mouvement associatif local contribuant à la nécessaire préservation du patrimoine, de l'environnement et de la protection du consommateur, avant de prendre connaissance des stands dédiés aux activités des jeunes participants

Plus de 1.000 participants, des deux sexes, issus de déférentes wilayas du pays, prennent part à la 4ème édition de ce rendez-vous de la jeunesse algérienne.

Cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois courant, permettra aux jeunes participants de visiter les différents sites touristiques et archéologiques que recèle cette wilaya de l'extrême Sud, tout en offrant un espace d'échange pour transmettre leur savoir-faire et découvrir la diversité culturelle entre les régions du pays, selon les organisateurs.

Un programme riche au profit des participants

Un programme riche et varié, dont des soirées artistiques et folkloriques prévues à la place des martyres au centre ville d'Adrar , ainsi que des sorites vers les vieux ksour et les sites archéologiques à travers la wilaya, a été élaboré au profit des participants à ce rendez-vous juvénile, qu'abrite la wilaya d'Adrar, et qui s'ajoute à d'autres éditions réussies organisées consécutivement à El-Oued, Djanet (Illizi), Taghit (Béchar).

Parmi les activités destinées aux jeunes, figurent une balade à bord de ''quadricycles'' sur les dunes de la commune de Bouda (Ouest d'Adrar), outre des compétitions de sports populaires et traditionnels à ksar Tasfaouet dans la commune de Fenoughil, et un marathon mixte de cross-country, signale-t-on.

Lors de cet événement coïncidant avec les vacances scolaires d'hiver, des expositions de l'artisanat traditionnel seront organisées autour de sites touristiques et dans les résidences des délégations pour permettre aux artisans locaux de présenter et commercialiser leurs produits.

Parallèlement, des actions de solidarité sont prévues également avec le concours de ces jeunes, à l'instar d'une campagne de nettoiement des quartiers de la ville d'Adrar et d'autres de don de sang.

Des associations locale ont saisi l'occasion de ce grand rassemblement de jeunes pour lancer leurs activités, comme c'est le cas avec l'association de ''Hay Ouled Ounguel'' (Adrar) qu'elle a organisée une action de sensibilisation sur la préservation de l'environnement, sous le thème '' Ouled Ounguel, un patrimoine et des perspectives''. Plusieurs participants, rencontrés par l'APS ont exprimé, leur satisfaction quant aux habitants accueillants et aux efforts déployés pour assurer la réussite de ce rendez-vous national , tout en assurant une meilleure opportunité pour découvrir la beauté de cette ville saharienne, notamment son cachet architectural typique, tout en espérant qui se poursuivra pour consolider les liens de rencontres entres les jeunes algériens.

D'importants moyens humains et logistiques ont été mobilisés par les services de la direction de la jeunesse et des sports, dont 100 encadreurs pour garantir le déroulement de cette manifestation dans de bonnes conditions, notamment en matière de l'animation, l'hébergement, la restauration et le transport des participants.

AIN DEFLA

35 SDF pris en charge par les services de la DAS

Salim Ben

Selon le directeur de la direction de l'action social, en l'occurrence Mr Mehani Achour, les services de la DAS ainsi que la Protection civile ont réussi de prendre en charge plus d'une trentaine des personnes sans domicile fixe, a travers le territoire de la wilaya.

Une action qui s'inscrit dans un plan de solidarité nationale et qui consistait à dépêcher ses agents pour effectuer des tournées nocturnes dans les villes de la wilaya accompagnée d'agents de la Protection civile, de la sûreté, de la Gendarmerie nationale, DSP. Affaires religieuses, le Croissant rouge algérien, les scouts musulmans algériens et quelques Associations à caractère social. Ces sorties ont permis, jusqu'à présent, de venir en aide à trente cinq (35) personnes SDF dont 18 cas des malades mentaux, en proie, au grand froid. Selon nos sources, il a été recensé au niveau de la wilaya plusieurs cas de vagabondage, de malades mentaux et les agents trouvent des difficultés pour les convaincre et les transférer au centre spécialisés car ils préfèrent passer la nuit dans la rue. Des repas chauds, des couvertures et effets vestimentaires ont été distribués à cette catégorie de personnes vulnérables. Il est à signaler que 10 personnes dont 07 femmes ont fait objet de prise en charge temporairement au foyer pour personnes âgées de Hamam Righa quant à 02 personnes ont fait objet d'une réinsertion familiale par les services de la DAS. En plus de cette aide, ces personnes ont bénéficié également de soins médicaux dans les structures sanitaires de la wilaya. A noter que cette action de solidarité se poursuivra tout au long de la saison hivernale.

Pour rappel, plusieurs associations caritatives, œuvrent dans ce sens et distribuent des couffins et repas chauds aux familles démunies dans les localités éloignées. Bravo a tous

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

12 morts et 16 blessés en 24 h

Douze (12) personnes ont trouvé la mort et 16 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus durant les dernières 24 heures à travers le territoire national, a indiqué lundi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilayas d'Adrar avec 3 personnes décédées et 2 autres blessées, suite a une collision entre deux véhicules léger, survenue sur la RN N 51, dans la commune de Timimoune, ainsi qu'à Ain Defla avec 3 personnes décédées et une autre blessée, suite à une collision entre 2 véhicules légers, survenue sur la RN N 4, au lieu-dit Oued Soufay,dans la commune de Khemis Miliana, a précisé la même source.

Par ailleurs, les secours de la protection civile de la wilaya de Sétif sont intervenus pour évacuer une personne décédée, intoxiquée par le monoxyde de carbone CO, émanant du chauffage du domicile familial, a ajouté la même source.

A noter, l'intervention de la protection civile pour prodiguer des soins de première urgence à 14 personnes incommodées par le CO, suite à la mauvaise utilisation des appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur des domiciles, dans les wilayas suivantes : Alger (4 personnes), Annaba (3 personnes), Oum El Bouaghi (3 personnes), Ain Defla (2 personnes), Constantine (1 personne) et de Tizi Ouzou (1 personne).

Les unités de la protection civile sont intervenus également pour l'extinction de 5 incendies urbains, industriels et divers, dans la wilaya d'Alger (2 incendies), à Skikda (2 incendie) et Oum El Bouaghi (un incendie).

Ces incendies ont causé des brûlures et des gênes respiratoires à une personne blessée à Alger, 2 personnes atteintes de brulures légères et une personne incommodée à Skikda, 2 autres incommodées à Oum El Bouaghi, traitées et évacuées vers les différentes structure hospitalières, a relevé la protection civile.

En outre, les unités de la protection civile ont enregistré 2.231 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité.

AÏN DEFLA :

3 morts et 2 blessés dans un accident de la route

Trois (3) personnes sont décédées et deux (2) autres ont été blessées dimanche à Aïn Defla dans un accident de la circulation survenu sur la route nationale (RN) n 4, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. L'accident s'est produit au lieu-dit Soufaye situé à la sortie est de Khémis Miliana lorsqu'un véhicule touristique est entré en collision avec un véhicule utilitaire roulant en sens inverse, causant le décès de 3 personnes âgées entre 25 et 30 ans et des blessures graves à deux autres , a indiqué la même source, qui note que la violence du choc a été telle que les deux véhicules ont dérapé avant de se précipiter dans l'oued Soufaye.

Les victimes ont été évacuées vers l'hôpital de Khémis Miliana, a-t-on précisé de même source.

MOSTAGANEM :

Enquête sur une vidéo montrant des pêcheurs jetant des quantités de sardines à la mer

Une enquête a été ouverte par les services concernés au sujet d'une vidéo circulant sur les réseaux sociaux montrant des pêcheurs du port de Mostaganem, jetant des quantités de sardines à la mer, a-t-on appris du directeur local de la pêche et des ressources halieutiques.

Dans une déclaration à l'APS, Toufik Rahmani, responsable de ce secteur, a indiqué que sur instructions du wali de Mostaganem, une enquête a été ouverte, en collaboration avec la direction locale du commerce, des services vétérinaires, des responsables de l'entreprise de gestion des ports, du responsable des ventes à la pêcherie de la Salamandre, pour connaître les tenants et les aboutissants de cet incident "isolé". Toufik Rahmani a rappelé que cette vidéo n'est pas récente et remonterait à plusieurs mois déjà, lorsque les quantités de sardines pêchées étaient abondantes et cédées sur le marché à 100 DA le kilo .

Une commission chargée d'enquêter sur cette affaire devra présenter aux autorités locales un rapport détaillé, une fois ses investigations achevées et des mesures règlementaires seront prises immédiatement, a ajouté le même responsable.

Pour sa part, le coordinateur de wilaya de l'Union des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Taïfour Mohamed El Hadj, a qualifié le geste de ces pêcheurs d'inhumain et d'incivique.

"Le comportement de ces pêcheurs est incompréhensible. Les sardines pêchées ne seraient pas conformes aux normes exigées, en matière de taille et de poids, pour leur commercialisation. Elles seraient peut être impropres à la consommation. Ce qui expliquerait leur rejet à la mer", a-t-il ajouté.

Il a estimé que si ces pêcheurs auraient agi de cette façon pour maintenir des prix élevés sur le marché, leur geste relèverait de l'inconscience et d'une atteinte flagrante aux codes de la profession.

Cette vidéo, circulant ces deux derniers jours, sur les réseaux sociaux, montre des individus jetant à la mer, au port de pêche et de loisirs de la Salamandre, près de la ville de Mostaganem, des quantités entières de sardines et déclarant qu'ils refusaient de vendre cette production halieutique entre 300 et 500 DA le kilo ou de la céder gratuitement aux consommateurs. La même vidéo montre également d'autres personnes désapprouvant cette action.

L'année dernière, des médias avaient rapporté des comportements similaires de pêcheurs dans plusieurs ports de pêche du pays ou au large. Leurs auteurs voulaient maintenir un niveau des prix élevé alors que la production de la sardine était abondante à cette période.

Arrestation d'un ressortissant étranger pour falsification de faux billets de 100 euros à Rouiba

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté un ressortissant étranger pour falsification de billets de banque en coupures de 100 euros dans une affaire d'escroquerie, de faux et d'usage de fausse monnaie et d'usurpation d'identité, indique dimanche un communiqué de ces mêmes services.

Les services de Sûreté de la circonscription administrative de Rouïba ont reçu une plainte déposée par un citoyen contre un ressortissant africain pour escroquerie et dans laquelle il a expliqué avoir été sollicité, il y'a une dizaine de jours alors qu'il se trouvait à Rouiba, par le mis en cause qui lui a demandé une aide de 10 millions de centimes pour retirer un colis de deux millions d'euros en provenance d'une banque suisse, ajoutant qu'après lui avoir donné cette somme, le mis en cause est revenu 1h après avec une caisse métallique fermée par un code et qu'une fois au domicile de la victime dans la wilaya de Boumerdès, l'inculpé a effectué un appel téléphonique, en actionnant le haut parleur, pour obtenir le code de la caisse, qui une fois ouverte, contenait des billets couverts d'une peinture verte", précise la même source.

Le communiqué précise que le mis en cause a remis à la victime deux billets, qu'il a lavés et qui se sont avérés être en coupure de 100 euros, en lui demandant de s'assurer auprès d'une banque que se ne sont pas de faux. Une fois sa victime rassurée, le mis en cause lui a réclamé un (1) milliard de centime pour l'achat d'un produit qui nettoierait la peinture verte.

Prise de doute, la victime a déposé plainte devant les services de Sûreté de la circonscription administrative de Rouïba qui ont fait le lien avec une plainte similaire déposée auprès de la police judiciaire de la même circonscription. Après d'intenses investigations, l'inculpé a été identifié et arrêté en reconnaissant les faits qui lui sont reprochés.

L'enquête a révélé son implication dans l'usurpation de 9 identités. Après finalisation de la procédure légale, l'inculpé a été présenté devant le procureur de la République territorialement compétent, qui a ordonné son placement en détention provisoire.

UNIVERSITÉ CONSTANTINE1

Arrestation de 2 personnes pour détention et vente de psychotropes

Les éléments de la sûreté de wilaya de Constantine, ont arrêté deux personnes pour détention et vente de drogue et comprimés de psychotropes en milieu universitaire, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité. Les deux mis en cause, dont un étudiant ont été appréhendés à l'université Constantine1 près du bloc des lettres, selon la même source, faisant part de la saisie dans le cadre de cette prise d'une trentaine de capsules de psychotropes et la récupération d'une somme d'argent évaluée 6.000DA.

Agissant sur la base de renseignements faisant état de l'existence d'un étudiant en compagnie d'une personne étrangère à l'université qui s'adonnaient à la vente de drogue en milieu universitaire, les policiers et après investigations sont parvenus à l'identification puis l'arrestation des suspects âgés de 23ans et 24ans, a fait savoir la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les services de police pour lutter contre ce trafic, a-t-on rappelé, précisant que les mis en cause seront présentés devant les instances judiciaires.

APS

Plusieurs morts dans un accident d'avion en Floride

Plusieurs personnes ont été tuées lorsqu'un avion privé bimoteur s'est écrasé lors du décollage dimanche matin dans un petit aéroport de l'Etat américain de Floride, ont annoncé les autorités. L'avion décollait de l'aéroport municipal de Bartow, à environ 64 kilomètres à l'est de Tampa, vers 7h15 dans un épais brouillard lorsqu'il s'est écrasé et a pris feu, a déclaré le shérif du comté de Polk, Grady Judd, dans un communiqué. "Pour des raisons inconnues, mais probablement liées au brouillard, il s'est écrasé peu après le décollage", a déclaré M. Judd, ajoutant que "toutes les personnes à bord ont péri".

Le shérif a également déclaré qu'ils n'avaient pas encore identifié positivement les victimes, et n'ont pas eu un nombre précis des décès.

Le Conseil national de la sécurité des transports (NTSB) et l'Administration fédérale de l'aviation (FAA) enquêteront sur la cause de l'accident. Selon les médias locaux, les travailleurs du Service d'incendie du comté de Polk sont déjà arrivés sur les lieux.

BURUNDI:
La plupart des jeunes ne s'intéressent pas à la politique

Une "large frange" des jeunes burundais entre 15 et 29 ans "ne veulent plus appartenir à un parti politique et ne sont nullement intéressés par la chose politique", selon une enquête publiée dimanche par Centre National d'Alerte et de Prévention des Conflits (CENAP).

La vice-présidente du CENAP, Mme Libérate Nakimana, a précisé dimanche à Bujumbura que le CENAP a abouti à ce résultat au cours d'une enquête menée sur un échantillon de 400 000 jeunes burundais dans les 18 provinces du pays avec un thème central ainsi libellé: "les aspirations de la jeunesse burundaise".

"Fustigeant les fréquentes divergences au sein des formations politiques aux dépens de la cohésion nationale, 81,4% des jeunes interrogés ne veulent pas s'engager en politique via l'appartenance à un parti politique quelconque, alors que 90% d'entre eux expriment un vif désir de rester très éloignés des ennuis à caractère politique", a-t-elle expliqué lors d'un atelier dédié à la présentation des résultats de cette enquête.

En réaction à un tel état d'esprit au sein de la jeunesse burundaise, le vice-président du Front pour la Démocratie au Burundi(FRODEBU Time out

CAMEROUN :
Crash d'un aéronef de l'armée dans le Nord sans faire de victimes

Un aéronef de l'armée camerounaise s'est écrasé dimanche près de Garoua, chef lieu de la région camerounaise du Nord, sans toutefois faire de victimes.

Selon un responsable de la base aérienne 301 de Garoua, l'incident est survenu vers 12h00 (heure locale) dans la localité de Ngong, non loin de Garoua, lors d'un ULM (ultra-léger motorisé) de type Tetras a subi un arrêt du moteur en plein vol avant son atterrissage forcé en terrain neutre. L'accident n'a pas fait de bilan humain, les deux officiers militaires à bord s'en étant sortis indemnes, mais d'importants dégâts matériels ont été enregistrés.

L'aéronef en question était en appui à une opération de ratissage dans le parc national de la Bénoué dans la région du Nord, a précisé la même source.

APS

INONDATION
Le Sud des Philippines balayé par une tempête, 200 morts

La tempête tropicale Tembin a fait plus de 200 morts dans le Sud des Philippines, où des dizaines de milliers de personnes ont été contraintes de fuir, ont annoncé dimanche la police et les secours.

La police a fait état dimanche d'un bilan de 208 morts depuis vendredi et de 164 personnes portées disparues tandis que plus de 40.000 sinistrés ont fui leur domicile pour trouver refuge dans des centres d'évacuation. Selon un communiqué de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-rouge et du Croissant-rouge, un total de 70.000 personnes ont été déplacées ou affectées par la tempête.

"Les gens ont tout laissé derrière eux dans leur fuite", a expliqué dans un communiqué Patrick Elliott, responsable des opérations et des programmes de la Fédération aux Philippines. Tembin, qui a frappé l'archipel vendredi, s'éloignait en mer de Chine méridionale. Les Philippines sont frappées chaque année par une vingtaine de typhons et de tempêtes, mais Mindanao, la grande île du sud qui compte quelque 20 millions d'habitants, est généralement épargnée.

La police locale a annoncé que 135 personnes avaient péri dans la partie nord de Mindanao, où 72 habitants sont portés disparus. Sur la péninsule de Zamboanga (ouest), 47 ont trouvé la mort et 72 habitants sont portés disparus.

Dans la ville de Kabasalan à Zamboanga, des dizaines de familles se sont réfugiés chez des voisins à la veille de Noël, après que les inondations eurent détruit 40 habitations, tuant trois personnes, a indiqué la chef de la défense civile locale Junalyn Maravillo.

Par ailleurs, 26 personnes ont péri et 20 ont été portées disparues dans la province centrale de Lanao del Sur, où se trouve notamment le village montagneux de Dalama, qui a quasiment été rayé de la carte.

Des images filmées par la chaîne philippine ABS-CBN montraient des maisons pulvérisées comme des châteaux de carte par les intempéries, d'autres noyées sous les eaux, ou encore les sauveteurs extrayant le corps sans vie d'une fillette enterrée par une coulée de boue.

Des policiers, des soldats et des volontaires creusaient parfois à main nue les débris à la recherche d'éventuels survivants.

Plus d'une centaine de maisons du village agricole de Dalama, qui compte 2.000 âmes, ont été emportées par les inondations. Avant de s'éloigner en mer de Chine méridionale, la tempête a également balayé l'île touristique de Palawan.

20 morts sur la route de la messe de Noël

Vingt personnes ont péri lundi dans une collision entre deux autocars dans le nord des Philippines, alors qu'elles se rendaient à une messe de Noël, a annoncé la police.

Un petit autocar transportant essentiellement des membres d'une même famille a percuté un plus gros autobus dans la ville d'Agoo, à 200 km au nord de Manille, a précisé la police.

Les 20 morts se trouvaient tous à bord du petit autocar qui les emmenait à une messe à l'aube à l'église de Manaoag, à une vingtaine de kilomètres au Sud.

Neuf autres personnes à bord de se véhicule ont été blessées, de même que 15 occupants du gros bus. "Ils essayaient d'aller à la messe à Manaoag", a déclaré l'officier de police Vanessa Abubo.

C'est à Manaoag que se trouve l'église, vieille de plusieurs siècles, de Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire, qui est un haut lieu de pélerinage catholique aux Philippines car elle abrite une icône de la Vierge à l'enfant Jésus apportée d'Espagne au 17e siècle, à laquelle des miracles sont attribués par les fidèles.

Roy Villanueva, le chef de la police d'Agoo, a déclaré par téléphone à la station de radio de Manille DZMM que la collision était survenue au moment où le petit autocar doublait un troisième véhicule.

Le pape dénonce l'expulsion des migrants dans un nouvel appel à l'hospitalité

Le pape a dénoncé dimanche le drame des migrants de la planète, souvent "expulsés de leurs terres" par des dirigeants prêts à "verser du sang innocent", dans une homélie de Noël appelant à "l'hospitalité". L'Argentin Jorge Bergoglio, lui même petit-fils de migrants italiens, a fait du sort des réfugiés l'un des thèmes fondamentaux de son pontificat entamé voici près de cinq ans.

"Nous voyons les traces de millions de personnes qui ne choisissent pas de s'en aller mais qui sont obligées de se séparer de leurs proches, sont expulsées de leur terre", a-t-il poursuivi, s'exprimait sous le baldaquin dessiné par le Bernin, où seul le souverain pontife est autorisé à célébrer la messe.

"Dans beaucoup de cas, ce départ est chargé d'espérance, chargé d'avenir, dans beaucoup d'autres, ce départ a un seul nom "la survie". Survivre aux Hérode de l'heure qui, pour imposer leur pouvoir et accroître leurs richesses, n'ont aucun problème à verser du sang innocent", a lancé le pape François.

Pour le pape, "Noël, c'est le temps pour transformer la force de la peur en force de la charité". "Personne ne doit sentir qu'il n'a pas sa place sur cette Terre", a plaidé le pape, prônant "une nouvelle créativité sociale".

"Dieu nous invite à être des sentinelles pour beaucoup de personnes qui ont cédé sous le poids du désespoir qui naît du fait de trouver fermées de nombreuses portes", a insisté François, appelant les croyants à balayer "l'indifférence" et décliner "hospitalité" et "tendresse".

AFGHANISTAN:
6 morts dans un attentat suicide à Kaboul près d'une antenne des renseignements

Six civils ont été tués lundi dans un attentat suicide près d'un bureau des services de renseignements afghans (NDS) à Kaboul, a annoncé un porte-parole du ministère de l'Intérieur.

Cette attaque, réalisée au moment où les employés arrivaient à leur bureau, intervient une semaine après une assaut contre un centre d'entraînement du NDS dans la capitale afghane.

Najib Danish, porte-parole du ministère de l'Intérieur, a indiqué à la presse que six civils qui se trouvaient dans une voiture avaient été tués par l'explosion. "Six personnes sont mortes et trois autres ont été blessées", a-t-il dit. "Nous ne connaissons toujours pas la cible de l'attaque, mais elle a eu lieu sur la route principale." "Les premières informations que nous avons sont qu'il y a eu une explosion près d'un QG des renseignements dans le quartier de Shash Darak à Kaboul", avait déclaré auparavant Nasrat Rahimi, porte-parole du vice-ministre de l'Intérieur.

EXPLOSION DANS UN RESTAURANT EN EQUATEUR:
1 mort et 10 blessés

Un enfant a été tué et dix personnes ont été blessées lors du réveillon de Noël par une explosion, "apparemment d'origine accidentelle", dans un restaurant de Quito, ont annoncé lundi les autorités équatoriennes. L'explosion, survenue dimanche à 23h11 heure locale (04h11 GMT) dans ce restaurant du nord de Quito, serait due à un réservoir d'essence.

Les personnes touchées ont été hospitalisées, ont ajouté les autorités dans un communiqué, en indiquant que "le nombre des personnes blessées pouvait augmenter". Aucune personne ne s'est toutefois retrouvée bloquée sous les décombres, le bâtiment s'étant partiellement effondré.

L'état exact des blessés n'a pas été précisé.

ALLEMAGNE:
Un homme fonce avec sa voiture contre le siège du SPD

Un homme de 58 ans a foncé avec sa voiture contenant des cartouches de gaz et des jerrycans d'essence sur le siège des sociaux-démocrates (SPD) à Berlin et a affirmé ensuite aux policiers avoir voulu se suicider, a indiqué lundi la police allemande.

L'incident s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi. Blessé et saignant abondamment à la tête, l'homme, dont la police ne donne pas davantage de détails, a dû être transporté à l'hôpital.

Un incendie s'était déclaré à l'intérieur du véhicule mais a été immédiatement éteint par le système anti-incendie du bâtiment du SPD.

La voiture avait à son bord des cartouches de gaz et des jerrycans d'essence. L'homme a déclaré également aux policiers avoir déposé auparavant un sac contenant du matériel inflammable devant le siège des conservateurs de la CDU.

Dimanche soir, le concierge du bâtiment de la CDU avait indiqué effectivement à la police qu'un inconnu avait déposé peu avant 23H00 (22H00 GMT) un sac comprenant des cartouches de gaz et des briquets. "Nous poursuivons les enquêtes concernant sa motivation et ses raisons de prendre pour cibles des sièges de partis politiques", a affirmé un porte-parole de la police berlinoise, cité par l'AFP.

La police criminelle de Berlin est chargée de l'enquête.

NOUVELLE PURGE EN TURQUIE :
2.700 personnes renvoyées

La Turquie a ordonné dimanche le limogeage de plus de 2.700 personnes travaillant dans des institutions publiques en raison de prétendus liens avec des organisations "terroristes".

Un total de 2.756 personnes ont été renvoyées de leurs postes au sein de différentes institutions publiques, notamment au sein des ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la Défense, selon un décret publié au journal officiel.

Après la tentative de putsch du 15 juillet 2016, le gouvernement avait instauré l'état d'urgence, reconduit à cinq reprises, la dernière fois en octobre 2017. Parmi les personnes renvoyées dimanche figurent notamment 637 militaires et 105 universitaires.

Le décret stipule que ceux qui ont été visés sont soit membres, soit liés à des organisations "terroristes" ou à des structures agissant contre la sécurité nationale. Il ordonne également la fermeture de 17 institutions, dont deux journaux et sept associations.

Un second décret publié dimanche prévoit que les suspects accusés d'avoir agi contre l'ordre constitutionnel devront comparaître devant les tribunaux en uniforme unicolore, marron ou gris.

Cela s'appliquerait également aux personnes accusées d'avoir tenté de renverser le gouvernement. Ce décret entrera en vigueur dans un mois et ne concernera que les hommes. M. Erdogan s'était dit mi-juillet favorable à un uniforme unique "comme à Guantanamo" pour les présumés putschistes jugés.

Dimanche, il a déclaré que le souhait que de tels uniformes soient portés venait des "victimes, ceux qui ont été lésés". Les suspects "ne pourront pas comparaître devant un tribunal avec une cravate, d'une manière ostentatoire", a ajouté M. Erdogan. Par ailleurs, le second décret prévoit que l'agence turque chargée des industries de défense sera désormais placée sous le contrôle de la présidence et non du ministère de la Défense.

Dans le but de se débarrasser de ce que M. Erdogan appelle le "virus" de l'influence du prédicateur islamiste Fethullah Gülen, accusé d'avoir été à l'origine de la tentative de coup d'Etat, le pouvoir turc s'est lancé dans une vaste purge des organes de l'Etat. M. Gülen, installé aux Etats-Unis, nie toute implication dans le putsch avorté et tout lien avec le terrorisme. Ankara accuse également M. Gülen et ses partisans d'avoir infiltré les institutions étatiques. Plus de 55.000 personnes ont été arrêtées et plus de 140.000 limogées ou suspendues depuis juillet 2016.

Pour sa part, le Premier ministre, Binali Yildirim, a annoncé dimanche à la télévision que la Turquie allait recruter 110.000 personnes pour le secteur public, notamment 20.000 professeurs, 36.000 spécialistes de la santé et 15.000 personnes pour le ministère de la Justice. Des milliers de juges et de procureurs ont perdu leur emploi au cours des purges.

APS

ETATS-UNIS:
11 blessés dans une série de fusillades à Chicago

Onze personnes ont été blessées dans une série de fusillades samedi à Chicago, rapporte la presse locale dimanche.

Le dernier incident remonte à 12h50 (18h50 GMT) quand un automobiliste de 21 ans a été blessé à la cuisse par un homme dans le quartier de Northwest Side qui a ensuite pris la fuite. Il a été admis à l'hôpitalIllinois Masonic où son état a été jugé stable, selon la police citée par le quotidien Chicago Sun-Times.

En 2016, 59 personnes ont été victimes de coups de feu lors du week-end de Noël, dont 11 n'ont pas survécu.

CHINE
Vol inaugural du premier gros avion amphibie fabriqué

Le premier gros avion amphibie fabriqué en Chine, l'AG 600, a effectué dimanche son vol inaugural dans la province chinoise du Guangdong (sud), rapporte l'agence Chine nouvelle.

A 9h39, cet appareil, dont le nom de code est "Kunlong", a décollé avec succès de l'aéroport civil de Jinwan, à Zhuhai. Le vol a duré environ une heure, selon la même source.

"La réussite de ce vol inaugural permet à la Chine de figurer parmi les rares pays dans le monde capables de développer un gros avion amphibie", a déclaré Huang Lingcai, constructeur en chef de l'AG 600.

Cet appareil est motorisé par quatre turbopropulseurs fabriqués en Chine.

Son fuselage mesure 39,6 mètres de long et son envergure est de 38,8 mètres, a indiqué le constructeur aéronautique Aviation Industry Corporation of China (AVIC), une entreprise d'Etat. Selon l'AVIC, cet avion, avec un poids maximum au décollage de 53,5 tonnes et une vitesse maximale de croisière de 500 km/h, peut voler pendant douze heures. C'est le plus gros avion amphibie développé dans le monde.

EMIRATS ARABES UNIS:
Trafic aérien perturbé en raison du brouillard

Des dizaines de vols ont été annulés, reportés ou déroutés samedi et dimanche dans les aéroports des Emirats arabes unis en raison du brouillard alors que des dizaines de milliers de touristes affluent dans le pays pour les fêtes de fin d'année.

L'aéroport de Dubaï a annoncé l'annulation dimanche de 17 vols et des retards pour 60 autres. Des dizaines d'autres vols ont été déroutés sur des aéroports proches, selon des médias locaux.

La compagnie Emirates a indiqué dimanche sur son site internet que "le trafic aérien a été perturbé par le brouillard" et annoncé l'annulation de dix vols à destination notamment de Téhéran, Budapest et Hong Kong. Elle a appelé ses clients à s'informer sur le statut de leur vol avant de se rendre à l'aéroport. Samedi, l'aéroport d'Abou Dhabi a connu également de fortes perturbations du trafic aérien en raison du brouillard et celui de Charjah, près de Dubaï connaît le même état dimanche. Un épais brouillard enveloppe depuis vendredi soir les Emirats arabes unis.

Ce phénomène a été causé, selon les services de météorologie, par une baisse des températures et un taux d'humidité de 95%. Cet état doit perdurer pour la journée de dimanche.

La police de Dubaï a appelé les automobilistes à la prudence en raison de la mauvaise visibilité sur les routes.

CONSTIPATION : BIEN CHOISIR SON LAXATIF

Selon un sondage commandé par le laboratoire Bayer, 41% des femmes qui souffrent de constipation ne se soignent pas dès l'apparition des premiers symptômes. Elles repoussent la prise de laxatifs par peur de l'accoutumance et par crainte de leur action trop rapide et pas forcément au moment le plus opportun.

Pourtant, selon le Dr Laurent Abramowitz, médecin responsable de l'unité de proctologie au CHU Bichat, à Paris, "une prise en charge tardive peut causer des douleurs abdominales parfois intenses et avoir de réelles répercussions sur la qualité de vie alors qu'il existe différentes classes de laxatifs aux modes et aux délais d'action variables et qui permettent de libérer le transit en douceur".

Trois classes de laxatifs sont particulièrement adaptées pour les cas de constipation occasionnelle : les laxatifs osmotiques, les laxatifs de lest et les laxatifs lubrifiants. Les deux autres classes (stimulants et rectaux) exigent plutôt un avis du médecin.

Les laxatifs osmotiques, comment agissent-ils

Ces laxatifs (TransipegLIB, Movicol, Forlax...) ramollissent les selles en créant un appel d'eau dans l'intestin et facilitent ainsi leur émission. Ils sont méconnus du grand public puisqu'en automédication, ils ne représentent que 2 laxatifs sur 10. En revanche, 7 prescriptions médicales sur 10 s'orientent en priorité vers cette classe de laxatifs.

Délai d'action : de 1 à 2 jours

Effets secondaires : ballonnements et douleurs abdominales au début du traitement sauf pour les laxatifs osmotiques hydratants. Ces derniers sont à préférer chez la femme enceinte.

Les laxatifs de lest

Ces laxatifs (Spagulax, Transilane...) augmentent de volume en présence d'eau et modifient la consistance des selles. Ils nécessitent de boire beaucoup pour être actifs.

Délai d'action : 1 à 3 jours. Efficacité maximale après plusieurs jours de traitement.

Effets secondaires : gaz et ballonnements. Il est conseillé de les prendre à distance des autres médicaments que vous prenez.

Les laxatifs lubrifiants

Ces laxatifs (Lansoyl, Lubentyl...) facilitent l'émission des selles en les lubrifiant et les ramollissant.

Délai d'action : 6 heures à 3 jours

Effets secondaires : ils peuvent être responsables de suintements ou d'irritations au niveau de l'anus. L'usage prolongé peut réduire l'absorption de certaines vitamines (A, D, E, K).

Les laxatifs stimulants

Ces laxatifs (Dulcolax, dragées Fuca...) stimulent l'intestin et augmentent la sécrétion d'eau. "A utiliser en dernier recours en cas d'échec des laxatifs osmotiques car c'est une réponse aiguë à un problème chronique" explique le spécialiste.

Délai d'action : à partir de 6 heures après la prise.

Effets secondaires : diarrhée, douleurs abdominales, fatigue ou réactions allergiques. Dans ce cas, il faut cesser le traitement. Ils ne doivent pas être utilisés pendant la grossesse ou si vous souffrez de constipation chronique.

Les laxatifs par voie rectale

Ces laxatifs (Microlax, Norgalax...) déclenchent le réflexe de défécation. "Il est recommandé de prendre l'avis d'un médecin avant de prendre des laxatifs par voie rectale car ils sont déconseillés en cas de lésions anales" ajoute le spécialiste.

Délai d'action : entre 5 et 60 minutes.

Effets secondaires : leur utilisation répétée ou prolongée est déconseillée

TABLETTES : ATTENTION AUX DOULEURS CERVICALES

Une équipe de chercheurs américains nous met en garde contre les douleurs cervicales provoquées par les tablettes numériques. Des douleurs que l'on peut éviter en appliquant quelques conseils simples.
En 2014, en France, les tablettes ont fait recette : il s'en est vendu 6,2 millions dans l'Hexagone. Et aux États-Unis, le phénomène est encore plus flagrant : 42 % des moins de 18 ans en possédaient une l'an dernier. Des chercheurs de la Washington State University (États-Unis) nous mettent cependant en garde contre les douleurs cervicales pouvant être provoquées par l'usage prolongé et régulier des tablettes numériques. En effet, lorsque l'on consulte notre tablette, ce sont les muscles de nos épaules, de notre cou et de notre nuque qui sont impliqués : on baisse la tête. Résultat, au bout de quelques heures, on peut ressentir une tension musculaire importante (notamment au niveau des trapèzes) qui peut aller jusqu'aux troubles musculo-squelettiques. L'étude, qui portait sur 33 étudiants, révèle aussi que ce sont les femmes qui sont le plus concernées par ces douleurs. Pour éviter cela, au bureau, pratiquez régulièrement des exercices pour étirer les muscles du cou et de la nuque. Et, autant que possible, essayez d'avoir votre écran à la hauteur de vos yeux : évitez de consulter votre tablette sur vos genoux. De plus, changez de position toutes les 15 minutes.

LES OMÉGA 3 SONT-ILS EFFICACES CONTRE LE CHOLESTÉROL ?

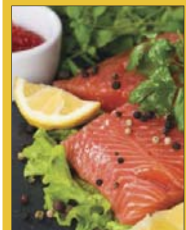

Certains aliments sont déconseillés lorsque l'on a du cholestérol. Mais saviez-vous que d'autres aliments contiennent des nutriments tels que les oméga 3 aidant à la diminution des triglycérides ?

Les oméga 3 sont des triplés (l'ALA, l'EPA et le DHA) appartenant à la famille des acides gras polyinsaturés. On trouve l'ALA dans les végétaux (mâche, germe de blé, huiles de colza, noix et soja), les produits laitiers et le lapin, l'EPA et le DHA avant tout dans les poissons gras (saumon, sardine, thon, maquereau, y compris en conserve). « Ils n'influencent pas directement le taux de cholestérol, reconnaît le Dr Jean-Michel Lecerf, cependant ils sont très bénéfiques pour contrer ses effets délétères. D'une part, les oméga 3 abaissent le niveau des triglycérides, d'autre part, ils exercent un effet anti-inflammatoire sur la plaque d'athérome et diminuent les troubles du rythme cardiaque. » Voilà pourquoi les Esquimaux, ou les pêcheurs japonais et crétois, qui absorbent beaucoup de poisson tout au long de leur vie, présentent dix fois moins de maladies artérielles que les Occidentaux. Et pourquoi tous les médecins conseillent d'augmenter la part des oméga 3 dans nos menus, en même temps que l'on diminue celle des mauvaises graisses. Le concept n'est pas si compliqué : il suffit par exemple de remplacer l'huile de tournesol par de l'huile de colza (2 cuillerées à soupe par jour), ou de prendre de la margarine enrichie en oméga 3 plutôt que du beurre. Comme il nous faut 1,6 à 2 g par jour d'oméga 3 et que la majorité d'entre nous en absorbent à peine la moitié, certains laits et œufs en sont aussi enrichis. Les bénéfices d'un apport suffisant sont amplement démontrés. Ainsi les femmes qui consomment du poisson une fois par semaine, voient leur risque de maladie coronarienne diminué de 24 % par rapport à celles qui en mangent moins d'une fois par mois. Pour les personnes ayant déjà fait un accident cardiaque, deux repas de poissons gras hebdomadaires (la dose officiellement préconisée) réduisent de 73 % les récidives.

PEUT-ON RALENTIR LE PROCESSUS DU VIEILLISSEMENT GRÂCE À NOTRE ALIMENTATION ?

Notre alimentation peut, en partie, nous aider à lutter contre les effets du vieillissement. En revanche, inutile de croire aux miracles, quoi que l'on mange, on vieillira toujours !

« Aucun mode alimentaire n'arrêtera le processus de vieillissement, cependant une alimentation bien menée et adaptée est l'un des outils essentiels pour nous aider à bien vieillir », annonce d'emblée Florence Piquet, diététicienne-nutritionniste. Équilibrée et de qualité, notre assiette peut ralentir les méfaits du temps, tout comme elle peut l'accélérer si elle est pauvre en nutriments et autres molécules protectrices. Selon la spécialiste, l'impact de l'alimentation sur le vieillissement se fait à deux niveaux :

La qualité des aliments : de plus en plus d'études confirment les bienfaits d'une alimentation variée, équilibrée et saine sur le fonctionnement de notre organisme. On sait qu'une alimentation riche en fruits et légumes et en aliments simples (céréales complètes, poisson, huiles végétales première pression à froid…) préserve notre physiologie.

La quantité :

Une alimentation déséquilibrée et trop abondante malmène notre organisme qui, paradoxalement, se trouve dénutri bien que suralimenté. Nos organes, sursollicités et mal nourris en même temps, ne peuvent alors plus jouer leur rôle correctement.

Les mécanismes en jeu

Dans le processus de vieillissement, l'alimentation joue plusieurs rôles. Ainsi, elle :

Apporte à l'organisme les nutriments, vitamines, oligoéléments et minéraux dont il a besoin pour son fonctionnement physiologique Participe à notre système immunitaire, structure de défense de base contre la maladie Est au centre de nos mécanismes de détoxication ; elle aide notre corps à se débarrasser des toxines qui, en l'encrassant, peuvent accélérer son vieillissement. Peut favoriser ou au contraire contrer l'inflammation chronique, accélérateur de vieillissement et facteur impliqué dans de nombreuses pathologies chroniques Apporte des substances protectrices qui vont aider le corps à lutter contre le phénomène d'oxydation qui entraîne le vieillissement de nos cellules.

Nos comportements en jeu

À partir d'un certain âge, les systèmes d'autoréparation de notre organisme ne sont plus aussi efficaces.

S'il y a une part génétique dans ce processus inéluctable, certains de nos comportements peuvent l'accélérer : l'exposition au soleil, le tabagisme, la consommation d'alcool, la sédentarité, le stress, les erreurs alimentaires.

MÉNOPAUSE : SOULAGER LES BOUFFÉES DE CHALEUR GRÂCE AUX MÉDECINES DOUCES

Rougeur, chaleur, sueur… les symptômes de la ménopause sont souvent très gênants. Les médecines douces peuvent y remédier.

En préménopause ou en ménopause, les bouffées de chaleur arrivent sans crier gare le jour ou la nuit. Elles sont déclenchées très souvent par le stress, les émotions et le tabac. Mais rassurez-vous, bien que spectaculaires et désagréables, elles sont inoffensives. Pour passer ce cap en douceur, la priorité est de gérer ces troubles par de la relaxation, de diminuer sa consommation de cigarettes ou, dans l'idéal, d'arrêter de fumer. Bouger, marcher, faire du vélo ou de la natation permet aussi de réduire la fréquence et l'intensité des symptômes. Et, lorsque surviennent ces bourrasques, une boisson fraîche, une brumisation ou tout simplement utiliser un éventail sont des astuces qui font rapidement baisser la température…

Les huiles essentielles calment le feu

La sauge sclarée est l'huile essentielle de choix. Prendre 1 goutte dans du miel ou sur une boulette de pain, 2 fois par jour, 5 jours sur 7 (contre-indiqué en cas d'épilepsie et de cancers hormono-dépendant).

L'homéopathie permet un traitement personnalisé

En cas de bouffées de chaleur accompagnées d'angoisse, de migraines, de troubles vasculaires, diurnes ou nocturnes. Prendre Lachesis 15 CH, 5 granules. Pour celles dues au stress, qui surviennent brutalement (par exemple au milieu d'une réunion de travail), Ignatia 15 CH ou 9 CH, 5 granules.

En cas de bouffées de chaleur matinales, avec des sueurs, associées à des troubles de l'humeur et une certaine tristesse, Sepia 15 CH, 5 granules, 1 ou 2 fois par jour. En cas de bouffées intenses, avec la tête congestionnée, accompagnées de rougeurs et de sueurs, prendre Belladonna 9 CH, 5 granules au moment des troubles. Dans tous les cas, il est recommandé de consulter un médecin homéopathe pour adapter les posologies, si besoin.

La gemmothérapie rééquilibre le terrain

En cas de bouffées de chaleur importantes et insistantes. Prendre un macérât de bourgeons glycérinés de framboisier associé à de l'airelle, 10 gouttes de chaque dans un peu d'eau matin et soir pendant 21 jours, avec un arrêt de 7 jours.

Les plantes apaisent

La sauge officinale. En infusion, après chaque repas, ou en teinture-mère (50 gouttes dans un peu d'eau, trois fois par jour). L'actée à grappes (Cimicifuga racemosa). En teinture-mère, 50 gouttes diluées un peu d'eau, 2 fois par jour. Contre-indiqué en cas de cancer hormono-dépendant (sein, ovaires, utérus…). Sauge en extrait de plantes fraîches, de A. Vogel (10 € les 50 ml) ; Ménopause, de Fitoforme (19 € les 20 ampoules).

Certains aliments aident aussi à passer le cap de la ménopause en douceur

Pour avoir votre ration de phyto-œstrogènes, accordez une belle place aux haricots blancs et rouges, lin, pois chiches, lentilles et soja sous toutes ses formes (tofu, lait, farine). N'oubliez pas les amandes, noisettes, noix, et les légumes verts. Évitez les plats industriels. Hydratez-vous avec des eaux riches en minéraux et consommez vin rouge, bière et café en petites quantités…

In topsanté.fr

TUNISIE:

Arrestation de terroristes et saisie d'armes à Kasserine

Deux terroristes ont été interpellés dans la nuit de dimanche à lundi par les forces de l'ordre tunisiennes à Kasserine, alors qu'ils se trouvaient sur les hauteurs de la région, a annoncé le ministère de l'Intérieur tunisien.

"L'unité spéciale de la Garde nationale de Kasserine a réussi, dans la nuit du dimanche à lundi à mettre la main sur deux terroristes", a annoncé le ministère de l'Intérieur dans un communiqué rendu public lundi.

Le communiqué souligne la saisie de deux fusils d'assaut (Steyr), des chargeurs de balles, des minutions ainsi que des téléphones portables.

D'après la même source, les terroristes ont été arrêtés dans une embuscade suite aux informations parvenues aux unités sécuritaires, selon lesquelles ces individus s'apprêtaient à attaquer des maisons limitrophes des monts de Kasserine pour s'emparer des denrées alimentaires et "terroriser" les habitants.

La Brigade nationale d'investigation dans des crimes terroristes d'El- Aouina s'est saisie de l'affaire en coordination avec le Ministère public près le pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme en attendant le parachèvement de l'enquête, ajoute le communiqué.

BURKINAFASO/VIOLENCES

Burkina : un poste de gendarmerie attaqué dans le nord du pays

Le poste de gendarmerie de Déou, localité située au nord du Burkina Faso, a été attaqué lundi, ont rapporté des médias locaux, citant des sources locales, sans toutefois pouvoir préciser le bilan de cette attaque.

"Nous entendons des tirs.

J'ai essayé en vain de joindre des collègues pour les informer", a indiqué un habitant de la localité, cité par les médias, décrivant un état de "panique totale".

Des renforts sont arrivés sur les lieux, selon une source de sécurité. La capitale Ouagadougou a enregistré en moins d'un an deux violentes attaques qui ont coûté la vie à une cinquantaine de personnes.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, des hommes armés non identifiés avaient attaqué le poste de gendarmerie d'Arbinda, localité située dans le nord du pays, où les attaques terroristes sont fréquentes.

Les attaques se sont multipliées dans la région, frontalière avec le Mali et le Niger.

Au total, 133 personnes ont été tuées dans 80 attaques terroristes au Burkina Faso depuis 2015, selon les chiffres officiels.(APS) 55155/590/362 Tchad: le président Idriss Déby Itno procède à un remaniement gouvernemental N'DJAMENA, 25 déc 2017 (APS) - Le président tchadien Idriss Déby Itno a procédé lundi à un remaniement ministériel marqué par la réduction du nombre de ministres de 37 à 24 pour des "raisons d'économie" et changeant les titulaires de plusieurs ministères clés, comme la Sécurité publique, les Affaires étrangères, la Justice et les Finances, a indiqué une source administrative officielle.

La réduction, dimanche soir, du nombre de portefeuilles ministériels "se justifie par les mesures d'austérité que prône le gouvernement", a indiqué un conseiller du Premier ministre. "Par cette restriction, les plus hautes autorités veulent réduire les dépenses de l'Etat face à la situation de crise financière que connaît le pays", a-t-il ajouté. La nouvelle équipe gouvernementale est marquée par le départ de 18 ministres tandis que 8 nouvelles personnalités y font leur entrée.

Les ministres des Affaires étrangères, Hissein Brahim Taha, et de la Sécurité publique, Ahamat Bachir, cèdent notamment leur portefeuille.

Le portefeuille des Affaires étrangères et de la Coopération est confié à Mahamat Zen Cherif, actuel ambassadeur du Tchad en Ethiopie.

Le ministère de la Sécurité publique devient le ministère de l'Administration, de la Sécurité publique et de la bonne Gouvernance. A sa tête est nommé Ahmadaye Abdelkerim Bhakit, ancien gouverneur de la région du Logone (sud).

Enfin, le secrétaire général de la présidence, Djimet Arabi, devient ministre de la Justice et garde des sceaux.

SAHARA OCCIDENTAL:

L'Armée sahraouie engagée dans les missions constitutionnelles qui lui ont été confiées

Le ministre sahraoui de la Défense, Abdallah Lahbib Bilal a réaffirmé l'engagement de l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS) dans ses missions constitutionnelles, qui consistent essentiellement en la protection des territoires libérés, la lutte contre la criminalité organisée et l'instauration de la souveraineté nationale sur tout le territoire de la RASD, mettent en avant la disponibilité de toutes les unités à acquitter pleinement ces missions, rapporte l'Agence de presse sahraouie (SPS).

"Les unités de l'Armée de libération populaire sahraoui (ALPS) sont pleinement engagées dans leurs missions consistant principalement en l'instauration de la souveraineté nationale sur tout le territoire de la RASD, la lutte contre la criminalité organisée et la protection des territoires libérés", a déclaré le ministre de la Défense, membre du Secrétariat national du Front Polisario au terme des travaux de la 3e rencontre des cadres de l'ALPS.

Soulignant que la visite d'inspection qu'il a effectuée aux différentes régions de l'Armée sahraouie lui a permis de constater "la disponibilité de toutes les unités", le ministre de la défense a exhorté les éléments de l'ALPS, chacun dans le domaine de sa compétence, à "conjuguer les efforts pour la concrétisation des décisions de l'Etat major".

Dans son allocution, M. Abdallah Lahbib Bilal a estimé que cette rencontre a été une occasion pour les cadres de l'ALPS de se pencher sur les voies et moyens de renforcer l'opérabilité des unités et de faire le point sur les objectifs de l'année 2017 et sur les préparatifs de 2018.

Outre les missions confiées à l'Armée pour la parachèvement de la libération du territoire national, les conférences présentées, lors de cette rencontre de deux jours, ont porté essentiellement sur "la disponibilité des unités de l'ALPS au combat", "La situation sécuritaire au vu des défis et enjeux de l'heure" et sur la modernisation de l'administration et de la gestion du ministère de la Défense.

LIBYE/POLITIQUE/ÉLECTIONS

La Libye fixe la date pour les élections présidentielles et législatives

Le président de la Commission électorale libyenne, Imad al-Sayeh, a confirmé dimanche que les prochaines élections présidentielles et législatives se tiendraient avant le 30 septembre 2018.

"Le processus d'inscription des électeurs se déroule bien.

Environ un million d'électeurs se sont déjà inscrits, et le nombre continue d'augmenter", a déclaré M. al-Sayeh à l'agence chinoise (Xinhua).

Le chef de la Mission d'appui de l'ONU en Libye (MANUL), Ghassan Salamé, a proposé en septembre un plan d'action pour mettre fin à la crise politique libyenne.

Le plan prévoit l'amendement de l'accord politique libyen actuel et l'organisation des élections législatives et présidentielles.

"Tous les Libyens ont le droit de participer aux élections tant qu'ils ont un numéro national", a déclaré M. al-Sayeh, confirmant que les partisans et les responsables de l'ancien régime avaient également le droit de participer aux prochaines élections. "Actuellement, il n'y aucune loi qui détermine les conditions pour les candidats. Nous attendons l'approbation d'une telle loi", a-t-il ajouté.

"Conformément au plan d'action proposé par l'ONU, tout le monde peut participer aux élections et il n'y aucun étiquetage ni classification", a expliqué M. al-Sayeh en réponse à une question sur la possibilité de la participation de Saïf al-Islam Kadhafi, fils de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi, aux élections.

La Tunisie a récemment abrité des réunions des représentants des partis politiques libyens, réunions parrainées par l'ONU, afin d'introduire un amendement à l'accord politique.

AFRIQUE DU SUD :

Le nouveau président de l'ANC promet de relancer l'économie

Le nouveau président du Congrès national africain (ANC, parti au pouvoir en Afrique du Sud), Cyril Ramaphosa, a promis dimanche de relancer l'économie.

"Nous devons travailler ensemble en tant que partenaires sociaux pour nous concentrer sur notre économie en supprimant tous les obstacles à l'investissement et faire progresser l'Afrique du Sud vers un niveau de croissance supérieur", a déclaré M. Ramaphosa dans un message de Noël à la nation.

"Malgré les progrès réalisés dans de nombreux domaines importants en 2017, nous avons continué de constater les effets dévastateurs du chômage sur les individus, les familles et les communautés", a souligné M. Ramaphosa.

Avec une croissance économique molle, le taux de chômage oscille autour de 27,7% dans le pays, selon les statistiques officielles.

"C'est pourquoi lorsque nous réfléchissons aux réalisations et aux défis de l'année dernière, nous devons réaffirmer notre détermination à construire une économie qui sert tous nos peuples", a déclaré M. Ramaphosa.

Il a exhorté les Sud-Africains à rester concentrés sur la construction d'une société meilleure en mettant en ?uvre le Plan national de développement.

Dans le cadre de ce plan de croissance inclusive, de cohésion sociale et de prospérité pour tous les Sud-Africains d'ici 2030, le pays continuera à développer des compétences susceptibles d'aider le pays à atteindre ses objectifs de développement et à résoudre les problèmes du marché du travail.

Cyril Ramaphosa, qui est également vice-président sud-africain, a été élu président de l'ANC la semaine dernière.

Il pourrait succéder au président Jacob Zuma en 2019 en cas de succès de l'ANC aux élections générales.

APS

IRAN/KAZAKHSTAN/NUCLÉAIRE

Le Kazakhstan retarde la livraison d'uranium à l'Iran en attendant l'autorisation des puissances mondiales

La société kazakhe Kazatomprom a retardé la livraison d'uranium à l'Iran alors qu'elle demande l'autorisation de six puissances mondiales impliquées dans l'accord sur le nucléaire iranien de 2015, ont rapporté dimanche les médias locaux.

Le PDG de Kazatomprom, Galaxian Pirmatov, a indiqué, que la livraison de concentré d'uranium à l'Iran ne peut être possible qu'après l'obtention de l'autorisation des six pays impliqués dans l'accord nucléaire, à savoir le Royaume-Uni, la Chine, la France, la Russie, les Etats-Unis et l'Allemagne, selon le quotidien Financial Tribune.

"Kazatomprom a prolongé le contrat avec l'Iran jusqu'en 2020, et sa livraison d'uranium à l'Iran a été reportée à la période 2018-2020, si elle est approuvée par les six puissances", a déclaré M. Pirmatov.

En avril 2016, l'Iran et le Kazakhstan ont signé un contrat sur la fourniture de concentré d'uranium naturel à l'Iran.

Selon cet accord, Kazatomprom a prévu de commencer la livraison d'uranium à l'Iran cette année, mais la livraison a été retardée en raison du processus d'obtention de l'autorisation des parties concernées. L'accord sur le nucléaire a été conclu par l'Iran et six puissances mondiales - la Chine, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Russie et l'Allemagne - en juillet 2015.

Officiellement dénommé Plan d'action global commun, cet accord a contribué à désamorcer la crise sur le nucléaire iranien et a renforcé le régime international de non-prolifération nucléaire.

L'ONU réclame la fin de l'opération militaire contre les Rohingyas

L'Assemblée générale des Nations unies a exhorté dimanche la Birmanie à mettre fin à son opération militaire visant la minorité musulmane persécutée des Rohingyas et demandé à ce qu'un émissaire onusien soit désigné, malgré l'opposition notamment de Pékin et Moscou.

Plus de 650.000 Rohingyas ont fui les persécutions de l'armée de ce pays à forte majorité bouddhiste qui commet, selon les termes de l'ONU et des Etats-Unis, un "nettoyage ethnique" depuis le lancement d'une offensive militaire en août dernier.

Une résolution soumise par l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) a été adoptée dimanche par 122 voix contre 10, et 24 abstentions. Chine, Russie, Cambodge, Laos, Philippines, Vietnam, Biélorussie, Syrie et Zimbabwe se sont opposés au texte. Il appelle le gouvernement birman à autoriser l'accès des travailleurs humanitaires, assurer le retour des réfugiés (qui ont pour l'écrasante majorité passé la frontière du Bangladesh) et offrir une citoyenneté à part entière aux Rohingyas qui, privés de nationalité birmane, constituent la plus grande population apatride au monde.

Ils sont victimes de multiples discriminations et exactions: travail forcé, extorsion, restrictions à la liberté de mouvement, règles de mariage injustes et confiscation des terres.

Aux termes de la résolution, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, doit également nommer un envoyé spécial pour la Birmanie.

De leur côté, les autorités birmanes soutiennent que leur opération militaire vise à déloger des rebelles qui avaient attaqué plusieurs postes de police le 25 août.

CORÉENORD/NUCLÉAIRE/ONU

Pyongyang qualifie la résolution de l'ONU d'« un acte de guerre »

La Corée du Nord a publié dimanche un communiqué ferme condamnant la récente résolution de l'ONU qui a imposé davantage de sanctions à Pyongyang en réponse à ses programmes nucléaires et de missiles, la qualifiant d'"un acte de guerre".

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères de la Corée du Nord a accusé les Etats-Unis de devenir plus "frénétiques" en imposant les sanctions les plus dures dans l'histoire.

Le communiqué a condamné la résolution 2397 du Conseil de sécurité de l'ONU adoptée à l'unanimité vendredi pour restreindre l'exportation de pétrole vers le pays et exiger le renvoi de tous les travailleurs de la Corée du Nord à l'étranger. "Nous qualifions cette 'résolution de sanctions' truquée par les Etats-Unis et leurs partisans d'une violation grave de la souveraineté de notre République, d'un acte de guerre violant la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne et la région, nous rejetons catégoriquement cette 'résolution'", a déclaré le communiqué.

Il a réitéré que les armes nucléaires de la Corée du Nord étaient destinées à la dissuasion auto-défensive afin de "mettre fin à la politique hostile et aux menaces nucléaires, ainsi qu'au chantage des Etats-Unis".

Les nouvelles mesures punitives incluses dans la résolution de l'ONU réduiront considérablement les exportations de produits pétroliers raffinés à Pyongyang, plafonneront ses importations de pétrole brut, demanderont aux pays membres de l'ONU de renvoyer les ressortissants de Corée du Nord qui gagnent un revenu à l'étranger, et lutteront contre les transports maritimes illégaux de pétrole ainsi que le trafic des objets interdits du pays.

Wu Haitao, chargé d'affaires de la mission permanente de la Chine auprès des Nations Unies, a déclaré que la résolution de vendredi reflétait la position unanime de la communauté internationale à s'opposer au développement des armes nucléaires et des missiles balistiques de la Corée du Nord, et à maintenir le régime international de non-prolifération.

IRAK :

Cinq morts dans une embuscade de l'EI dans le nord

Cinq personnes, dont un policier, ont été tuées dimanche dans une embuscade tendue par des terroristes du groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (Daech/EI) dans la province irakienne de Kirkouk (nord), a indiqué une source policière.

L'incident a eu lieu lorsque des terroristes ont établi un faux poste de contrôle sur une route reliant les bourgs de Ryadh et de Hawijah, situés dans le sud-ouest de la province de Kirkouk.

Les terroristes ont intercepté une voiture transportant cinq personnes, dont le colonel Fadhel al-Sabawi, chef d'un commissariat de police, et les ont tous abattus, selon une source de la police de Kirkouk.

Il ont pris la fuite après avoir tué les cinq personnes, a indiqué la source, ajoutant que les forces de sécurité ont lancé une opération de recherche pour tenter de trouver les assaillants.

Au cours de ces derniers mois, des dizaines de terroristes de l'EI ont fui leurs anciennes bases dans la province de Salaheddine et dans la région de Hawijah, à l'ouest de Kirkouk, après que les forces irakiennes les ont chassé de ces zones.

PALESTINE :

Le Guatemala annonce le transfert de son ambassade à al Qods occupé

Le président du Guatemala, Jimmy Morales, a annoncé que son pays allait transférer son ambassade à al-Qods occupé, devenant le deuxième pays après les Etats-Unis à prendre pareille décision, a rapporté dimanche soir Associated Press.

Morales, a écrit sur sa page officielle Facebook, qu'il avait donné instruction à son ministre des Affaires étrangères de déplacer l'ambassade du Guatemala à al-Qods occupé après une discussion avec le premier ministre israélien Benyamin Netanyahou.

Le Guatemala a été l'un des neuf pays qui on voté jeudi dernier contre la résolution de l'Assemblée générale condamnant la décision du président Trump.

La résolution a recueilli 128 voix pour et 9 voix contre à l'issue d'un vote écrasant qui a marqué l'isolement des Etats-Unis à l'ONU sur ce dossier.

Le décompte relève également 35 abstentions.

Outre le Guatemala, le Honduras, les îles Marshal, la Micronésie, Palau, Naoro, le Togo, seul pays africain, ont choisi de voter contre la résolution, sans doute, après les menaces financières brandies par le président Trump contre les pays qui s'opposent à sa décision.

Le président Donald Trump et son ambassadrice à l'ONU, Nikki Haley, ont intensifié cette semaine l'escalade verbale contre ces pays.

La veille du vote, Nikki Haley a informé plusieurs délégations à New York qu'elle a été " chargée par le président Trump de surveiller attentivement le vote " et qu'elle allait "noter les noms des pays" qui vont s'exprimer contre la décision américaine.

La Turquie, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, a dénoncé jeudi ces "intimidations", qualifiant l'action des Etats-Unis "d'immorale".

YÉMEN :

Le président Hadi procède à un remaniement gouvernemental

Le président yéménite Abd-Rabbo Mansour Hadi, reconnu par la communauté internationale et soutenu militairement par l'Arabie saoudite, a procédé dimanche à un remaniement gouvernemental marqué notamment par le limogeage du ministre de l'Intérieur, de trois autres ministres et de deux gouverneurs.

La présidence a annoncé dans un communiqué que le gouvernement du Premier ministre Ahmed Obeid ben Dagher, basé à Aden, connaissait quatre changements, dont le départ du ministre de l'Intérieur Hussein ben Arab, remplacé par Ahmed ben Ahmed Massiri.

Ce remaniement touche également les portefeuilles de l'Agriculture, du Pétrole et des Transports publics.

D'autres décrets présidentiels signés par M.

Hadi décrètent le licenciement de deux gouverneurs de provinces du sud du pays et la nomination d'un nouveau gouverneur de la province de Taëz (sud-ouest).

Selon des observateurs, le renvoi des gouverneurs des provinces de Lahij et d'Ad-Dali pourrait provoquer le mécontentement des populations locales, entraînant chaos et insécurité.

Certains des ministres limogés et les deux gouverneurs limogés sont membres du Conseil de transition du sud, un organe favorable à la sécession du sud du Yémen, qui exercent une forte influence à Aden.

APS

AÏN DEFLA :

75 participants à la 7è rencontre régionale des activités scientifiques et environnementales pour jeunes

Au moins 75 participants issus de 22 wilayas prennent part à la 7ème rencontre régionale des activités scientifiques et environnementales pour jeunes ouverte dimanche à l'Office des établissements des jeunes (ODEJ) de Aïn Defla.

L'invité d'honneur de cette 7ème édition est l'association tunisienne de l'environnement et de la nature de Gabbes qui, à l'occasion, présente un projet lié à l'utilisation de l'énergie solaire.

Organisée par l'association scientifique El Manar de Miliana, en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports de Aïn Defla, cette manifestation scientifique de trois jours vise la mise en exergue des activités scientifiques des jeunes ainsi que l'extension du volet divertissement y afférent, a précisé le président de l'association, Faouzi Chahdaoui. L'échange d'expériences entre les jeunes dans le domaine des activités scientifiques constitue l'autre objectif de cette rencontre, a-t-il ajouté, observant que pareille manifestation permet souvent la découverte de talents versés dans ce créneau d'activités. Des ateliers de formation visant la réhabilitation du bénévolat seront animés par des enseignants spécialisés de l'association nationale du bénévolat à la faveur de la tenue de cette rencontre, selon les organisateurs. Le bénévolat est un acte révélateur de civilisation qui constitue pour bien de pays un paramètre attestant du degré de développement et de prise de conscience de la population, a observé, dans ce contexte, le responsable du mouvement associatif de la DJS de Aïn Defla, Daoudi M'hamed. Une exposition mettant en exergue les activités scientifiques des jeunes notamment ce qui a trait à l'astronomie et à la préservation de l'environnement a été organisée à l'occasion de cette rencontre placée sous le slogan "Tous mobilisés pour la protection de l'environnement." Présidant la cérémonie d'ouverture de cette rencontre, le wali de Aïn Defla, Azziz Benyoucef, a mis en exergue, au cours de sa visite aux stands mis en place à l'occasion, le rôle des associations dans la prise de conscience des citoyens de l'importance de la préservation de l'environnement. Les campagnes de sensibilisation sur l'importance de la préservation de l'environnement "sont certes nécessaires, mais il faut faire preuve d'une plus grande agressivité en étant d'avantage présent sur le terrain afin d'inciter les gens à suivre cette démarche", a lancé le chef de l'exécutif à l'adresse des responsables des associations versées dans ce volet.

La cérémonie d'ouverture de cette rencontre a été clôturée par la distribution d'un matériel scientifique et pédagogique au profit de six maisons de jeunes de la wilaya dans le but de réhabiliter le divertissement lié à l'activité scientifique.

POLLUTION:

La Chine construit un laboratoire national de surveillance qualité de l'air

La Chine a lancé la construction de son premier laboratoire d'ingénierie national de surveillance environnementale atmosphérique à Hefei, capitale de la province de l'Anhui (est), rapporte l'agence Chine nouvelle lundi. Lancé conjointement par le gouvernement de Hefei et l'Institut de science physique de Hefei relevant de l'Académie des sciences de Chine (ASC), ce laboratoire sera chargé de développer des technologies et équipements avancés de surveillance destinés aux organes et sociétés de suivi environnemental du pays. Liu Wenqing, directeur du laboratoire, a indiqué que le chantier durerait trois ans, cité par la même source. "Le laboratoire d'ingénierie national développera des technologies et équipements avancés liés à la surveillance des particulières fines, des polluants gazeux, des composés organiques volatils et des métaux lourds, ainsi que des systèmes de télémétrie de bord et par satellite", a précisé M. Liu. Le directeur du Bureau des sciences et technologies pour le développement relevant de l'ASC, Yan Qing a indiqué que le nouveau laboratoire aiderait les technologies chinoises de surveillance de la qualité de l'air à pénétrer sur les marchés chinois et international. La lutte contre la pollution est l'une des "trois dures batailles" que la Chine compte remporter au cours des trois années à venir, selon la Conférence centrale sur le travail économique qui s'est clôturée ce mois.

CHINE

Des scientifiques chinois développent un nouveau type de batteries à recharge rapide

Une équipe de scientifiques chinois de l'Université du Zhejiang a développé un nouveau type de batteries à base d'aluminium-graphène qui peuvent être rechargées en quelques secondes, plutôt qu'en plusieurs heures. Cette équipe, dirigée par Gao Chao, expert du Département de la science des polymères et de l'Ingénierie de l'Université du Zhejiang, a conçu un type de batteries qui utilise des pellicules de graphène comme anode et l'aluminium métallique en tant que cathode. La batterie peut fonctionner parfaitement après 250.000 recharges et peut être pleinement rechargée en quelques secondes. En mode recharge rapide, ce type de batteries peut être rechargé en seulement 1,1 seconde, selon M. Gao. Cette découverte a été publiée en détails récemment dans Science Advances. La batterie assemblée peut aussi bien fonctionner à des températures allant de -40 degrés à 120 degrés. Elle peut être pliée et n'explose pas en présence de feu. Cependant, cette batterie en ions aluminium n'est pas comparable avec les batteries au lithium largement utilisées en termes de densité énergétique, ou de quantité d'électricité stockée dans une telle batterie, a reconnu M. Gao. "Cela revient encore cher de fabriquer ce type de batteries. La production commerciale de ce genre de batteries n'est pas possible, à moins que nous trouvions un électrolyte moins coûteux", a ajouté M. Gao.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DK NEWS

12E FESTIVALGÉRIE :
Une soirée dédiée au samâa

Un récital dédié au malouf et au samâa soufi, immersion dans les patrimoines musicaux algériens, turcs et marocains, a été animée dimanche soir à Alger par les ensembles «Ichbilia» (Algérie), «Mehmet Kemiksiz» (Turquie) et «Djalel Echarkaoui» (Maroc).

Ces trois orchestres se sont produits sur la scène de l'Opéra d'Alger Boualem Bessaih dans le cadre du 12e Festival international de musique andalouses et de musiques anciennes «FestivAlgérie» inauguré mercredi. Représentant la tradition des musiques classiques religieuses turques, l'ensemble Mehmet Kemiksiz, a proposé au public algérois des pièces du samâa soufi inspirées des pratiques musicales des ermitages et couvents soufis de la région liés à la pratique et aux célébrations musulmanes.

Sur scène, la voix de Mehmet Kemiksiz, accompagné de deux choristes, était portée par le son du ney, du qanoun et du tanneur (luth à manche long) soutenus par le bendir pour chanter des textes religieux et spirituels et des poèmes contemporains d'auteurs turcs et iraniens. Djalal

Echarkaoui, une autre voix reconnue de l'inchad et du samâa s'est également produit lors de cette soirée dans un univers musical marqué, comme pour l'ensemble turc, par une présence sonore appuyé du qanoun, et un chant dédié aux louanges à dieu et à son prophète. La prestation de cet ensemble marocain oscillait entre des inspirations et sonorités de la musique classique arabe et du tarab et couleurs et instrumentations proches de la musique andalouse et de la ala marocaine. Si la découverte était au rendez-vous pour certains, la programmation de cette soirée «s'éloigne», selon des spectateurs initiés, du thème général de ce festival.

îuvrant pour la promotion du malouf, l'association musicale «Ichbilia» de Soug Ahras avait proposé au public, venu nombreux à cette soirée, un programme tiré du répertoire de chansonnettes du zadjel et du mahdjouz interprété avec une orchestration traditionnelle comptant deux luths, un violon, un ney et des percussions.

Cependant ce dernier orchestre n'a pas réussi à proposer une prestation complète et une scène remplie, se contentant d'une instrumentation faible, parfois difficilement audible, et de chant monotone. Inauguré mercredi, le 12e FestivAlgérie se poursuit jusqu'au 25 décembre avec au programme de cette dernière soirée une prestation de l'ensemble «Mélodies du désert», l'ensemble national andalou de l'Opéra d'Alger et un passage de la troupe pakistanaise «Aftab».

CHLEF :
Une quarantaine d'artisans au salon des produits de l'artisanat

Une quarantaine d'artisans prennent part au salon des produits de l'artisanat ouvert dimanche à Chlef, ont annoncé les organisateurs.

Près de 40 artisans et huit associations exposent leurs produits au titre de cette foire artisanale, visant la promotion des produits de l'artisanat local et l'orientation du consommateur vers son acquisition, a déclaré le directeur de la Chambre locale d'artisanat et des métiers (CAM), Mohamed

Lakhdari. Outre Chlef, des artisans de Constantine, Médéa, et Ghardaïa sont au rendez-vous de ce salon, abrité pour une semaine par le restaurant universitaire central «Taleb Ben Abderrahmane», dans une démarche visant un échange d'expérience et de savoir faire entre les artisans de différentes régions du pays, a ajouté le responsable. Fatima Ben Dahou, une participante et présidente de l'association «Ichrak» pour le patrimoine local, a salué l'organisation de ce type de manifestations, qui ɛuvre, selon elle, à la promotion et la commercialisation des produits de l'artisanat. «Elle contribue également à la préservation de nombreux métiers artisanaux réputés dans la région, dont la poterie, la confection d'habits traditionnels et l'artisanat artistique».

Une affluence nombreuse de visiteurs a marqué l'ouverture de ce salon artisanal, d'autant plus que l'événement a coïncidé avec les vacances d'hivers, selon une visiteuse, Kheira, venue accompagnée de sa famille. Smail a pour sa part souligné l'intérêt de ce type de foires dans la préservation de l'artisanat local, considéré parmi les fondements de l'identité culturelle de la région de Chlef , a-t-il estimé.

12E FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL:
«Salalim Adhalma» du Théâtre régional de Constantine ouvre la compétition

La pièce «Salalim Edhalma» (les escaliers de l'obscurité) du Théâtre régional de Constantine a ouvert la compétition du 12e Festival national du théâtre professionnel qui a débuté samedi soir au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) à Alger.

A travers quatre histoires entremêlées présentées par le procédé de la mise en abyme, le scénariste, réalisateur et comédien Kamel Ferad a abordé sur un ton humoristique la question du pouvoir.

Le réalisateur a choisi le réalisme dans certaines scènes pour s'en éloigner dans d'autres au profit du symbolisme incarné par les deux protagonistes (le sultan et la femme vizir) dans la pièce à laquelle assiste un vieux couple. En quête de la meilleure formule pouvant servir son pouvoir et lui permettre d'avoir toujours l'ascendant, le sultan et son vizir se rendent à Baghdad où ils rencontrent Djeha, personnage à l'intelligence malicieuse, et décident de l'engager.

Toutes les histoires de «Salalim Edhalma» tournent autour de la question du trône qui devient une obsession pour le sultan qui a la hantise de le perdre et c'est ce qui finit par arriver lorsque Djeha et d'autres de ses sujets complotent contre lui et détruisent son trône. La matérialisation de sa hantise le transforme en un ivrogne au discours inconséquent. La pièce a certes pêché par trop de comédie mais elle a su reproduire l'esprit du théâtre algérien en faisant appel au rythme et aux lieux communs des représentations historiques algériennes. Le 12e Festival national du théâtre professionnel se poursuit jusqu'au 31 décembre prochain au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi.

EL-OUED :
L'auteur Abdelkader Mehaouat décroche le prix «Bosse d'Or» de 2017

Le prix du meilleur auteur «la Bosse d'Or» de la bibliothèque principale publique de la wilaya d'El-Oued a été décerné cette année à l'auteur Abdelkader Mehaouat de l'université «Chahid Hamma Lakhdar» d'El-Oued, ont annoncé dimanche les organisateurs. Cette distinction, remise samedi dans la soirée au lauréat, un enseignant de Fikh et chef de département de la Charia à l'Institut des sciences islamiques de l'université d'El-Oued, vient en reconnaissance à la contribution de l'auteur à l'enrichissement de la bibliothèque algérienneavec quatre nouvelles ɛuvres. Par ailleurs, le prix du «meilleur livre» a été adjugé à l'enseignant Abderrahmane Hafsi pour son ouvrage «Philologie et Pensée», en sus d'autres recherches en questions linguistiques, de la pensée, la philosophie et d'autres contributions scientifiques. Le prix du meilleur soutien à la lecture est revenu à trois groupes de jeunes en reconnaissance à leurs efforts et initiatives culturels pour le renforcement du lectorat et l'encouragement de la lecture notamment en milieu des jeunes générations. Il s'agit des groupes lauréats «Guemmar Lit», «El-Oued lit» et «Couloir à l'université» qui traite des volets afférents à la promotion de la lecture. Organisée annuellement dans le cadre de la célébration de l'anniversaire d'ouverture de la bibliothèque d'El-Oued,

cette manifestation culturelle «la Bosse d'Or», qui est à sa 5ème version, s'assigne comme objectifs la consécration de l'acte «Lire» en milieu de la société, notamment chez les jeunes générations, a indiqué le directeur de la bibliothèque principale publique, Tidjani Tama.

HISTOIRE
Ferhat Abbas, un homme d'exception qui avait le courage de ses idées

Les participants au 3ème colloque national sur Ferhat Abbas (1899-1985), ouvert dimanche à Jijel, ont souligné que le premier président du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) était «un homme d'exception qui avait le courage de ses idées».

Dans sa communication intitulée : «L'évolution intellectuelle du discours de Ferhat Abbas», le journaliste et chercheur en histoire, Mohammed Abbas, a évoqué le parcours politique et intellectuel de l'homme de l'Etat, soulignant que Ferhat Abbas était «l'humaniste convaincu», qui avait consacré sa vie à la cause nationale et ɛuvré pour délivrer le peuple du joug colonial.

Le conférencier est également revenu sur le rôle de la diplomatie du GPRA sous la houlette de feu Ferhat Abbas, attestant que le premier président du Gouvernement provisoire avait ɛuvré pour faire connaître la cause algérienne à travers ses nombreuses visites en Chine et en Amérique latine.

«Ces visites ont contribué à rallier plusieurs pays à la cause algérienne», a-t-il relevé. A l'ouverture du 3ème colloque national sur Ferhat Abbas à la maison de la culture «Omar Oussedik», un film documentaire sur cette figure emblématique du nationalisme algérien, pharmacien de son état, a été présenté à l'assistance, qui comptait des autorités locales, de représentants de la société civile et des membres de la famille Abbas de Jijel et d'Alger.

Réalisé par le journaliste Khalil Hadena, le documentaire, réalisé d'après des témoignages d'anciens militants de l'Union démocratique du manifeste algérien (UDMA) et des membres de la famille Abbas, a donné un aperçu historique sur le rôle de l'enfant de Taher dans la vie politique nationale durant les années 1930 notamment et son mandat en tant que délégué de la région de Setif. Un hommage a été rendu à cette occasion au fils du défunt Ferhat Abbas, Halim, avant l'inauguration, par les autorités locales, d'une exposition-photos, d'objets personnels et d'ouvrages de Ferhat Abbas. Plusieurs communications évoquant le parcours de Ferhat Abbas ont été présentées lors de cette rencontre organisée en collaboration avec l'université «Mohamed-Seddik Benyahia» de Jijel, la direction de la jeunesse et des sports, la direction des Moudjahidine et

l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), sous le thème : «Ferhat Abbas, le militant calme et le moudjahid symbole».

Diplômé d'un doctorat en pharmacie en 1933, Ferhat Abbas est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont «La nuit coloniale» , «Autopsie d'une guerre», «Le jeune algérien» et «Demain se lèvera le jour».

APS

Programme de la soirée

TF1 19:55

Star Wars Episode III : la revanche des Sith

Réalisateur : George Lucas
Avec : Ewan McGregor , Natalie Portman

La guerre entre les séparatistes et la République fait rage. Le chevalier Jedi Obi-Wan Kenobi et son disciple Anakin Skywalker parviennent à délivrer le chancelier Palpatine des geôles de l'infâme général Grievous. De retour de mission, Anakin, de plus en plus attiré par le côté obscur de la Force, se retrouve au centre du conflit qui oppose les membres du Conseil Jedi à Palpatine. Ce dernier lui promet de sauver Padmé d'une mort certaine.

france 2 19:55

Les rois du bêtisier 2017

DIVERTISSEMENT-HUMOUR

A l'approche du Nouvel An, l'animateur donne rendez-vous au marché de Noël de Strasbourg afin de revoir les images qui ont marqué l'année télévisuelle écoulée. Plusieurs thématiques sont au programme : les meilleurs fous rires, les coulisses et les rushs de Fort Boyard, de Plus Belle La Vie, Fais pas ci fais pas ça et de Parents mode d'emploi... Avec aussi les plus belles chutes en plateau, les lapsus à l'antenne, le meilleur des jeux télé, les duplex ratés en direct, les fous rires pendant les journaux, les problèmes techniques, les remarques grivoises lors de jeux, et bien d'autres.

france 3 19:55

Plus belle la vie

Réalisateur : Philippe Dajoux
Avec : Michel Cordes , Sylvie Flepp

Yves, l'ami d'enfance de Roland, est décédé. Il avait confié ses dernières volontés au patron du bar du Mistral. Il souhaitait que ses cendres soient répandues sur le stade Vélodrome, cher à son cœur. Mais la fille du défunt entend rapatrier le corps à Saint-Germain-en-Laye, dans les Yvelines. Aidé de Mirta, Luna, César et Alison, Roland va tout faire pour respecter la promesse faite au regretté Yves.

CANAL+ 20:00

Dalida

Réalisateur : Lisa Azuelos
Avec : Sveva Alviti , Riccardo Scamarcio
Date de sortie : 11 janvier 2017

Le 27 février 1967, Dalida tente de mettre fin à ses jours, un mois après le suicide de son amant Luigi Tenco. Lucien Morisse, son ancien mari, tente de comprendre la situation en compagnie du thérapeute de la chanteuse. Il évoque avec lui sa première rencontre avec Dalida en 1956, de leur coup de foudre et de l'ascension fulgurante de l'artiste, qu'il dirige et accompagne. Tout commence pour eux avec la chanson «Bambino».

6 21:00

Le meilleur pâtissier

SPÉCIALE FÊTES : LES GÂTEAUX DE FÊTES

Trois trios de pâtissiers encore en lice s'affrontent sur le thème des gâteaux de fête. Dans l'épreuve du classique revisité, Cyril Lignac leur propose de retravailler l'omelette norvégienne. Pour l'épreuve technique jugée à l'aveugle, ils concoctent une mascotte : un gâteau composé de biscuits à la cuillère, d'une crème diplomate aux marrons, d'une chantilly avec un décor en pâte d'amandes et caramel. Enfin, pour l'épreuve créative, ils conjuguent leurs talents sous l'oeil de Pierre Hermé, meilleur pâtissier du monde 2016.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°1756

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

	9					2					9						3			
3								4		7								4		
			4		7								6		8					
		9		8		2						8		4		2				
			2		9								3		7					
		5		7		8						5		6		1				
			6		4								9		2					
2								8		5								8		
	3						7				4			8					4	
									5		8									
										3										
									7		4									
	2						6			2			7					1		
7								4				8							7	
			4		3									9		4				
		8		2		3							2		4		6			
			5		6									2		7				
		3		4		7							6		1		8			
			7		1									7		5				
5								1		3								9		
	6						3				9						6			

"J'avais mis mes souliers devant la cheminée, le père Noël m'a apporté des pieds."

**** Philippe Geluck***

Mots croisés n°1756

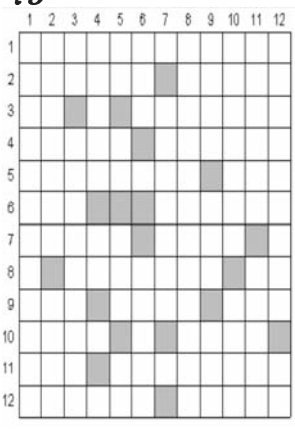

Verticalement :

1. Immunise contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais -Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille princière d'Italie, Il. Solution - Ecrivain français
12. Coupée - Haler

Horizontalement :

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d' éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

7erreurs

Grille géante n°456

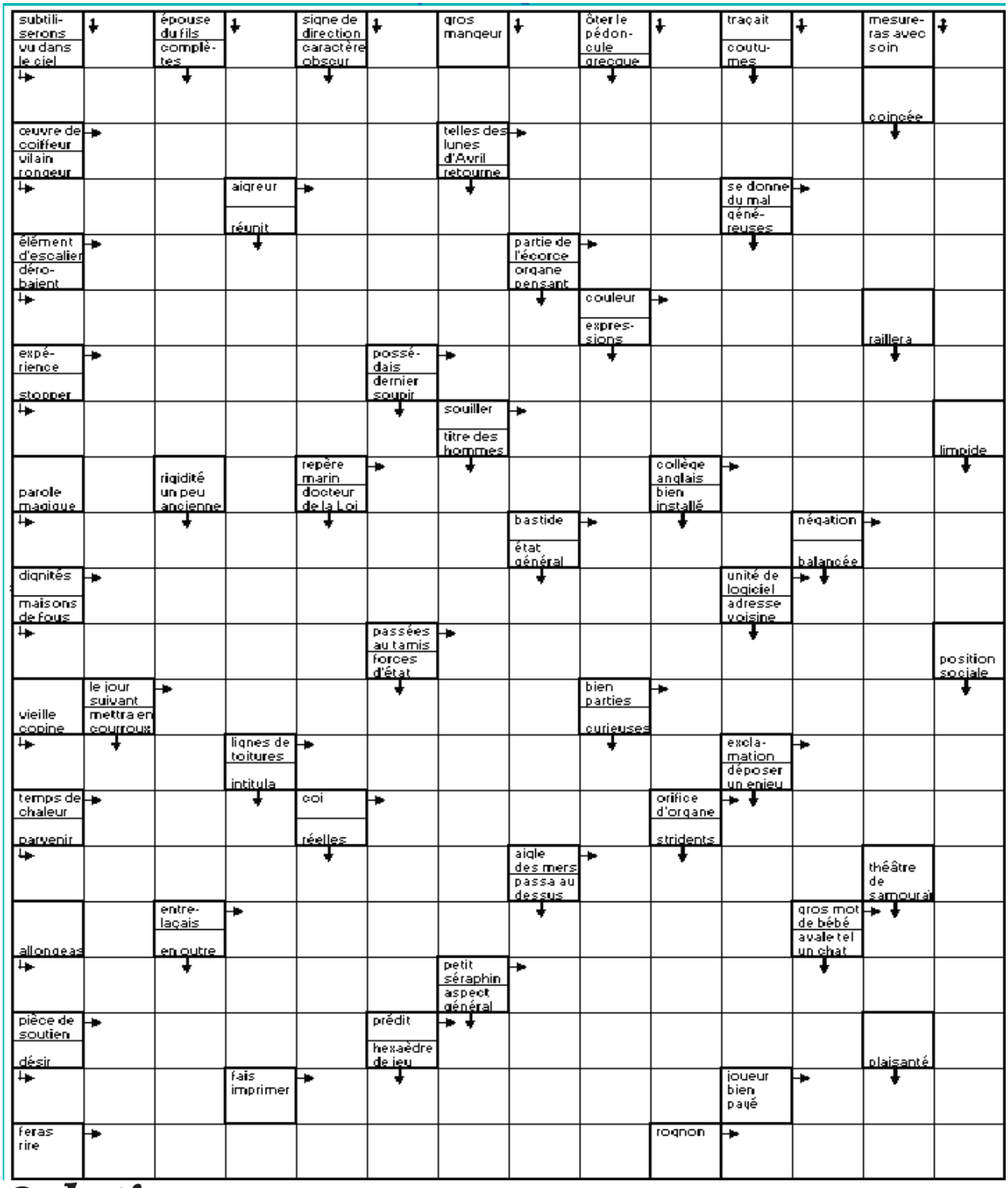

Solution

Sudoku n°1755

5	6	8	7	2	3	4	1	9
1	9	7	6	5	4	8	3	2
4	2	3	9	1	8	5	7	6
7	5	4	1	3	6	9	2	8
8	3	6	2	4	9	7	5	1
2	1	9	8	7	5	3	6	4
6	4	5	3	8	2	1	9	7
9	8	1	5	6	7	2	4	3
3	7	2	4	9	1	6	8	5

6	5	4	9	2	8	7	3	1
8	3	2	7	5	1	9	6	4
7	1	9	3	6	4	5	2	8
3	4	7	5	1	6	8	9	2
2	9	5	8	7	3	4	1	6
1	8	6	4	9	2	3	5	7
4	3	8	2	1	9	6	7	5
5	7	1	6	8	4	2	3	9
9	2	3	1	4	7	5	8	6

			7	2	9	3	8	5
			5	1	4	9	6	7
			3	6	8	2	1	4
7	6	4	2	5	8	9	3	1
2	9	5	1	3	4	8	7	6
8	1	3	7	6	9	4	5	2
9	3	6	8	2	1	5	4	7
4	7	2	3	9	5	6	1	8
5	8	1	4	7	6	2	9	3

1	4	6	2	8	5	7	9	3
7	2	9	3	6	1	4	5	8
8	5	3	4	9	7	6	2	1
2	8	7	5	4	3	1	6	9
6	3	4	9	1	2	8	7	5
9	1	5	8	7	6	3	4	2
3	7	2	6	5	9	9	8	4
4	6	8	1	3	7	2	5	9
5	9	1	7	2	4	5	3	6

6	5	4	9	2	8	7	3	1
8	3	2	7	5	1	9	6	4
7	1	9	3	6	4	5	2	8
3	4	7	5	1	6	8	9	2
2	9	5	8	7	3	4	1	6
1	8	6	4	9	2	3	5	7
4	3	8	2	1	9	6	7	5
5	7	1	6	8	4	2	3	9
9	2	3	1	4	7	5	8	6

Mots Croisés n°1755

CARQUEIRANNE
ODEURS■EMEUT
NICEE■AVINEE
CRUSTACE■N■T
IE■TERTIAIRE
L■UER■ALI■AM
IMBUES■LONGE
AGAR■ABELIEN
B■C■CHARI■AT
US■CHALE■UN■
LISIER■NANTI
ECU■FACTURER

Grille géante n°455

■ C ■ E ■ C ■ R ■ D ■ P ■ A
C O N G R A T U L E R O N S
■ G A L E J A D E S ■ L A C
T I T I ■ U S E S ■ G A V E
■ T I S O N S ■ S P O R E S
C A V E ■ S E V I R A ■ L E
■ T E S T ■ R E V E L E S ■
L I S ■ A V A R E S ■ X ■ A
■ O ■ F R A I S E ■ M A R S
E N D U I R E ■ S A U L E S
■ ■ A R S I N S ■ B A T E E
R A M E ■ E T E T E ■ A R S
■ V E T I R ■ P E T A I ■ S
C A S E R A I S ■ I S S U E
■ N ■ S A I N ■ E R S ■ R U
O T E ■ I T E M ■ A I M E R
■ A M E S ■ R E G I M E ■ S
A G I R ■ A T R E ■ I L E ■
■ E R I G E E ■ R A L E N T
C R A N E R ■ G E N A N T E
■ A T E L E S ■ R E S T E R

C'est arrivé un 25 decembre

1991 : Mikhail Gorbatchev démissionne de son poste de « président » de l'Union Soviétique. Le 26 décembre de la même année, l'URSS disparaît.
1998 : Reddition des leaders Khmers rouges, Khieu Samphân et Nuon Chea.
2002 : Pour la deuxième année consécutive, Israël interdit à Yasser Arafat d'assister à la messe de minuit à Bethléem.
2003 : Un tremblement de Terre à Bam, en Iran, fait 50 000 morts.
2009 : Oussama Ben Laden revendique la responsabilité de la tentative d'attentat du 25 décembre 2009 sur un vol Northwest Airlines reliant Amsterdam à Détroit, et menace les États-Unis de nouvelles attaques.

BOXE/CHAMPIONNATS D'ALGÉRIE (SENIORS):

Les militaires se distinguent, le GSP déçoit

Les boxeurs du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) se sont distingués de fort belle manière en décrochant six titres nationaux aux championnats d'Algérie (seniors), organisés du 17 au 23 décembre à Boussaâda (M'sila).

Les six titres ont été l'œuvre de Mohamed Yacine Touareg (46 kg), Oussama Mordante (52 kg), Hocine Belhout (69 kg), Mohamed Houmri (81 kg), Mabrouk Boughrara (91 kg) et Hamza Beguerni (+91 kg). Dans la catégorie des 60 kg, Réda Benbaziz du Club akboucien (Béjaïa) a confirmé son statut de boxeur international en allant chercher le titre national sans aucune difficulté, alors que Chemsedine Kramou (Ligue de Sétif) a été sacré dans la catégorie des 64 kg et Azzouz Boudia (Ligue d'Alger) dans la catégorie des 75 kg.

Le boxeur Adem Medj (20 ans), représentant de la communauté algérienne à l'étranger, a été la révélation de ces championnats et peut être considéré comme le futur espoir de la boxe nationale dans les prochaines échéances internationales, notamment les Jeux méditerranéens de juin 2018 à Tarragone (Espagne).

«Nous avons assisté à une démonstration de force de la part d'Adem Medj, un boxeur issu de la communauté algérienne établie à l'étranger qui a remporté tous les combats avant la limite. Jouissant d'une aisance technique sur le ring, ce boxeur peut prétendre à une place en équipe nationale en vue des prochaines échéances internationales», a déclaré à l'APS Lyes Latreche, chargé de la communication à la Fédération algérienne de boxe (FAB).

De leur côté, les pugilistes du GS Pétroliers ont récolté un seul titre national, décroché par Azzouz Boudia (75 kg), bien en deçà des ambitions de cette formation, habituée à jouer les premiers rôles aux championnats d'Algérie de boxe. «La seule déception vient des boxeurs du GSP qui ont totalement raté leur participation à cet important rendez-vous de la boxe algérienne en décrochant un seul titre national. Cet évènement permettra au staff technique de choisir les futurs boxeurs de la sélection algérienne des seniors», a-t-il ajouté.

Cent-quatre-vingt-sept (187) pugilistes représentant 29 ligues de wilaya ont pris part aux championnats nationaux de boxe (seniors) qui ont pris fin samedi soir à la salle omnisports de Boussaâda.

Les vainqueurs par catégorie de poids :
(49 kg): Touareg Mohamed Yacine (CREPESM)
(52 kg): Mordjane Oussama (CREPESM)
(56 kg): Medj Adem (communauté algérienne établie à l'étranger)
(60 kg): Reda Benbaziz (CAB Akbou/(Béjaïa)
(64 kg): Chemsedine Kramou (Aïn Azel/Sétif)
(69 kg): Belhout Houcine (CREPESM)
(75 kg): Azzouz Boudia (GS Pétroliers)
(81 kg): Mohamed Houmri (CREPESM)
(91 kg): Boughrara mabrouk (CREPESM)
(+91 kg): Hamza Beguerni (CREPESM).

SPORT DE COMBAT

Trois athlètes internationaux de Taekwondo et de full contact honorés à Bouira

Trois athlètes internationaux algériens de Taekwondo (Pomsea) et de Full contact ont été honorés dimanche par les autorités locales de la wilaya de Bouira à leur tête le wali Mustapha Limani, en guise de reconnaissance de leurs efforts consentis pour une belle représentation de l'Algérie dans les compétitions mondiales et régionales.

Il s'agit de l'athlète Soualah Yanis du club Najah de Bouira, qui a remporté la médaille d'or de la coupe de l'ambassadeur de Corée de Sud organisée en octobre dernier dans à Seoul. Yanis a été honoré à cette occasion par les autorités locales civiles et militaires de la wilaya pour son comportement dans les compétitions régionales et internationales, dont un chèque de 100.000 DA qui lui a été remis lors d'une cérémonie tenue au siège de l'office des établissements de jeunes de Bouira (ODEJ).

Champion d'Afrique en Taekwondo (Pomsea) lors du championnat organisé en juin 2016 à Port Said (Egypte), l'athlète Yanis Soualah a saisi cette occasion pour exprimer sa grande satisfaction quant à ce geste d'encouragement. «J'apprécie beaucoup le geste des autorités locales. Cela m'encouragera davantage à faire plus de sacrifice pour représenter dignement mon pays dans les compétitions internationales futures», a-t-il confié à l'APS.

«Ce geste de considération et de reconnaissance me donnera plus de volonté également pour bien me préparer pour les jeux olympiques de 2024 prévus à Paris (France) , a t-il ajouté.

Au cours de cette cérémonie, qui s'est déroulée en présence de plusieurs responsables sportifs au niveau local, un autre athlète spécialisé dans le full Contact et Kik Boxing, en l'occurrence Bouzerda Hicham. Agé de 33 ans, l'enfant de la ville de Bouira avait remporté également le titre mondial en Full contact tenu en juin 2010 en Grèce. Dans la même compétition, l'athlète Bouzerda était classé aussi deuxième dans la discipline de Kik Boxing.

Il s'était classé troisième dans le championnat arabe de Kik Boxing organisé en octobre 2017 en Jordanie, selon les détails fournis par la direction locale de la jeunesse et du sport. Le fils de Bouira a, lui aussi, été honoré par le premier magistrat de la wilaya, qui lui avait remis un chèque de 100. 000 dinars ainsi qu'un cadeau symbolique en signe d'encouragement et de reconnaissance, a-t-on constaté.

Un autre chèque de même valeur financière, ainsi que des cadeaux ont été également remis à l'athlète Mustapha Fellak du club Jil 2000 de Bouira. Ce dernier spécialisé dans le full contact et le kick-boxing, a remporté le titre arabe de full contact organisé en octobre 2017 en Jordanie. Il s'était classé troisième au championnat mondial de Kik Boxing organisé en novembre 2013 en Turquie.

«Je suis très content d'être honoré par le wali de Bouira, cela m'encouragera à travailler plus pour honorer mon pays l'Algérie», a confié l'athlète à la presse à la fin de la cérémonie. Par ailleurs, des attestations ont été attribuées par les autorités locales de la wilaya à 74 initiateurs en arts martiaux qui ont reçu une formation sur la discipline. M. Limani et les autres responsables qui l'ont accompagné lors de cette cérémonie ont donné entre autre le coup d'envoi d'un stage de formation pour 111 éducateurs sportifs dans 9 spécialités dont le Taekwondo, judo, le football, le Karaté et la natation. «Cette promotion de formation des éducateurs sportifs porte le nom de l'athlète défunt Kermia Abdelkrim», a expliqué à l'APS le directeur de la jeunesse et de sport, Djamel Djender.

TENNIS / MASTERS DU CIRCUIT DE DÉVELOPPEMENT U8, U10 ET U12 :

Tlemcen abritera le rendez-vous

Le Tennis club de Mansourah (Tlemcen) abritera le circuit de développement U8, U10 et U12, du 28 au 30 décembre, a indiqué dimanche soir la Fédération algérienne de tennis (FAT) sur son site web.

"La participation est ouverte aux catégories 8 ans et moins, 9/10 ans et 11/12 ans. Les athlètes retenus sont les meilleurs classés du circuit de développement et qui ont participé au moins à trois étapes sur cinq", a précisé l'instance fédérale.

Selon la même source, le Masters se jouera en deux poules (A et B) de sept athlètes pour les trois catégories. "En quarts de finale, le 1er de la poule A rencontrera le 4e de la poule B, le 2e de la poule A défiera le 3e de la poule B, le 3e de la poule A sera opposé au 2e de la poule B et le 4e de la poule A jouera contre le 1er de la poule B", a détaillé la FAT. Amine Bessaâd a été désigné comme juge-arbitre du tournoi, tandis que Benabadhi Riyad assurera la direction du tournoi.

CYCLISME :

La finale de la Coupe d'Algérie (minimes/cadets) jeudi à Aïn Touta

La finale de la Coupe d'Algérie de cyclisme, prévue jeudi à Aïn Touta (Batna), se déroulera sur une distance de 25 km pour les minimes et 50 km pour les cadets, a annoncé dimanche la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

«Le départ de la course sera donné à Aïn Touta, à 9h00 pour les minimes et à 11h00 pour les cadets», a précisé l'instance fédérale dans un bref communiqué, en annonçant que la caravane passera par six villes avant de revenir à Aïn Touta.

La caravane partira en effet d'Aïn Touta et passera par El-Ksour, Béni Fedala, Tarkikth, Tahnant, Timahdjart et Tassarghinet, avant de revenir au point de départ. Les minimes et les cadets passeront par les mêmes villes, sauf que le tracé de leurs parcours respectifs sera différent, étant donné que la distance est de 25 km pour les uns et de 50 km pour les autres. La date du 25 décembre a été fixée comme dernier délai pour confirmer l'engagement, mais la FAC a anticipé la participation d'environ 250 coureurs pour l'ensemble des deux catégories d'âge.

COUPE D'ALGÉRIE DE SAUT D'OBSTACLES JUNIORS PAR ÉQUIPES:

Le club Etoile de l'Est remporte la 1re édition à Mostaganem

Le club hippique «Etoile de l'Est» de Constantine a remporté la première édition de la coupe d'Algérie par équipes juniors de saut d'obstacles, disputée vendredi et samedi au centre équestre de Sayada à Mostaganem, comptant pour la 19ème édition du festival équestre de la Dahra.

Composé de Boulasbiaat Mounder, Mouhoub Adel, Inal Shaima et Ammour Moncef, le club constantinois a terminé leader du classement final avec un sans faute, suivi du club équestre de Ouled Fayet Alger avec 4 points de pénalité) et le club équestre «El Assil» de Skikda (4 points).

La 4ème place est revenue au club formateur de «l'Etrier Oranais», seule formation à avoir participé avec deux équipes dans cette catégorie. Le président du club «Etrier Oranais», Zoheir Remili a déclaré «nous avons raté le podium à une barre. Malgré cela, je suis satisfait de la prestation de mes cavaliers. Nous avons fait face à des équipes composées de sélection».

«Nous sommes le seul club qui s'occupe de la formation des jeunes cavaliers sur le plan national. Nous avons plus de 220 jeunes cavaliers et plus de 60 chevaux mis à la disposition de ces jeunes encadrées par des moniteurs diplômés», a-t-il ajouté, rappelant l'exploit réaliser par le jeune cavalier formé à l'Etrier oranais, Fahd Mesbah qui a remporté dernièrement la médaille d'argent lors de la finale du challenge mondial 2017 de la Fédération équestre internationale

(FEI). Une première dans l'histoire de l'équitation algérienne. Au terme de cette compétition qui a réuni 28 cavaliers âgés de 15 à 18 ans et chevaux âgés de 5 ans de 6 clubs équestres du pays, les membres de la Fédération équestre algérienne et de l'APC de Sayada de Mostaganem ont procédé à la remise du trophée de Dame coupe à l'équipe sacrée.

A rappeler que la coupe d'Algérie seniors par équipes a été remportée par le club Etrier de Casanova de Boufarik. Ce festival équestre de la Dahra, organisée du 14 au 30 décembre par l'association équestre «Fares El-Mostghanemi» en collaboration avec la Fédération équestre algérienne, sera clôturé le weekend prochain avec le déroulement des épreuves de la 1ère coupe d'Algérie cadets par équipes, destinée aux cavaliers âgés de 10 à 14 ans et chevaux de 4 ans sur des obstacles de 1,5 et 1,10 mètre.

APS

CONFLIT COMITÉ OLYMPIQUE-FÉDÉRATIONS :

Le sport algérien grand perdant

La relation entre le Comité olympique et sportif algérien (COA) et plusieurs Fédérations sportives nationales s'est détériorée en 2017 au lendemain de la clôture du processus de renouvellement des instances lesquelles ont contesté les "conditions" ayant permis à Mustapha Berraf d'être réélu pour un nouveau mandat quadriennal (2017-2020) à la tête du COA.

Mustapha Berraf avait décidé de se présenter à sa propre succession, un objectif atteint après avoir récolté 80 voix contre 45 pour son concurrent Abdelhakim Dib, nouveau président de la Fédération algérienne d'athlétisme, lors de l'Assemblée générale élective (AGE) tenue le 27 mai dernier.

Le conflit s'est déclenché après la réélection haut la main de Berraf pour un nouveau mandat, lorsqu'une quarantaine de présidents de fédération ont contesté à travers une lettre la régularité du scrutin, exprimant leur mécontentement des «conditions» ayant entouré le déroulement de l'AGE qui a porté Berraf à la tête de l'instance olympique.

Comme première réaction, les présidents des fédérations de natation, d'haltérophilie, de cyclisme, de tennis de table, de badminton et de basket-ball, élus membres du Bureau exécutif du COA, ont décidé de se retirer, laissant ce dernier à moitié vide. Ils ont été imités quelques semaines plus tard par l'ex-président de la Fédération algérienne de boxe, Nabil Sadi qui a regretté l'»instabilité» prévalant au sein de l'instance olympique. Pourtant, ce sont ces mêmes présidents de fédération qui avaient «chaleureusement» félicité l'ancien basketteur international juste après sa reconduction. Quatre présidents de fédération ont alors demandé une audience «particulière» au patron du Comité international olympique (CIO) Thomas Bach, afin de lui rapporter ce qu'ils ont qualifié de «mascarade électorale».

Le CIO conforte Berraf et déboute les contestataires

Mais la réaction du CIO ne s'est pas fait attendre, validant l'élection de Berraf et appelant les acteurs du sport national au «calme», à la «sérénité» et à restaurer un climat «de confiance et de respect mutuel dans le seul intérêt du sport et des athlètes algériens, conformément à la Charte olympique».

Le CIO a, dans ce cadre, affirmé «ne pas reconnaître une quelconque légitimité à un collectif de fédérations auto-proclamé qui agit en dehors de toute institution et structure sportive dûment établie et reconnue», constatant que cette «démarche interv(enait) a posteriori» et confirmant sa «position initiale» par rapport à l'élection de Berraf à la tête du COA, vu l'absence «de preuves significatives tangibles».

L'instance de Thomas Bach a rappelé le principe «fondamental» de l'autonomie du mouvement olympique et les règles de la Charte olympique en la matière, appelant le COA à «préserver (son) autonomie» et à «résister à toutes les pressions, y compris, mais sans s'y restreindre, les pressions politiques, juridiques, religieuses ou économiques qui pourraient (l')empêcher de se conformer à la Charte olympique». Cette franche position affichée par la plus haute instance du sport mondial n'a rien changé au climat malsain qui règne à ce jour au sein de la famille du sport algérien. Au contraire, la situation a empiré au fil du temps. Les contestataires ont alors déposé un recours au niveau du Tribunal arbitral de résolution des litiges sportifs (TARLS) qui a, lui aussi, validé la réélection de Berraf. Ce dernier a multiplié les appels à la sagesse pour l'»intérêt du sport national», souhaitant tenir une réunion avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, «pour remettre les choses dans l'ordre».

Le ministre a, de son côté, affirmé que le conflit opposant les fédérations sportives nationales au COA était «interne», soulignant que son département n'avait «aucune relation» avec ces «perturbations». El Hadi Ould Ali a néanmoins eu une réunion de travail avec les «frondeurs», leur promettant qu'il fasse part de leurs doléances au Gouvernement. Il s'est engagé aussi à ce que le MJS «ne ménage aucun effort pour circonscrire cette crise et assurer le retour de la sérénité au sein du mouvement sportif national».

Morceli et Boulmerka tirent la sonnette d'alarme

Dans une de ses sorties, le ministre du secteur a également invité Mustapha Berraf à «faire preuve de sagesse et à plier bagage pour éviter au sport national cette situation de blocage qui l'expose à un avenir incertain». Conscients des répercussions négatives de cette situation sur le sport algérien, plusieurs grandes figures du mouvement sportif national, à leur tête les anciens champions olympiques du 1500m Noureddine Morceli et Hassiba Boulmerka ont appelé les différents acteurs «à la raison et à la sagesse» dans l'espoir de faire bouger le secteur du «point mort» dans lequel il patauge et amorcer le plus vite possible un nouveau départ.

«Je veux bien mener une action de réconciliation générale entre tous les acteurs du sport national. La situation actuelle n'arrange aucune partie et le plus grand perdant sont le sport et les sportifs. Il est temps d'ouvrir une nouvelle page dans l'intérêt de tout le monde», a déclaré Morceli à l'APS. Même son de cloche chez Boulmerka qui a montré son mécontentement face à ce «blocage» pénalisant en premier lieu les sportifs à la veille de rendez-vous importants. «Les pouvoirs publics ont beaucoup investi pour soutenir le sport en Algérie. Le facteur temps est très important dans la préparation des athlètes et je vous assure que nous en avons perdu énormément. Le moment est venu pour mettre le sport au-dessus de toute autre considération», avait lâché la médaillée d'or aux JO-1992 de Barcelone, à l'occasion du Forum «femme et sport» de septembre dernier.

Même si la rupture entre les parties au conflit a fermé la porte à toute possibilité de dialogue en vue de dissiper les points de discorde, la famille sportive algérienne est appelée à retrouver vite son homogénéité et sa solidarité pour réussir ses objectifs et ce, à quelques mois seulement d'importantes échéances internationales, comme les Jeux africains de la jeunesse prévus à Alger et les Jeux méditerranéens à Tarragone (Espagne).

HAND / CAN-2018 (GABON):

Le président de la Confédération «satisfait» de l'état des préparatifs

Le président de la Confédération africaine de hand-ball (CAHB), Mansourou Aremou s'est dit «satisfait» des préparatifs du Gabon, pour accueillir la 23è édition de la Coupe d'Afrique des Nations de Handball prévue au Gabon du 17 au 28 janvier 2018, rapporte dimanche la presse locale.

« Je suis venu, avec ma délégation pour constater l'état d'avancement des préparatifs pour la fête de handball africain et je suis satisfait de ce qui s'est fait», a déclaré Aremou, à la presse, lors de sa visite de travail, la 2è du genre, effectuée au Gabon pour s'enquérir de l'état des travaux du palais des sports de Libreville.

« Après avoir fait le tour de cette importante infrastructure sportive, je dois avouer toute ma satisfaction. Avec ce que je viens de voir, l'Afrique sera en fête au Gabon», a ajouté le président de la CAHB. Pour le ministre gabonais des Sports, Mathias Otounga Ossibadjouo, c'est plus qu'»une satisfaction». « En visitant le palais des sports qui va abriter la compétition, le doute a été dissipé et je me sens heureux. Je fais confiance à l'efficacité des travailleurs chinois. Je sais également que tous les réglages seront faits avant la grande fête du handball africain.L'Afrique et les Africains doivent célébrer cette grande messe», a souligné Ossibadjouo.

A 25 jours du coup d'envoi de la CAN-2018, les ouvriers chinois et gabonais s'attèlent à régler les derniers détails du palais des sports de Libreville qui dispose 5464 places. Le chef chantier chinois a qualifié le palais des sports à Libreville de « joyau».

« Les travaux vont bon train. Nous tenons à respecter les délais pour la livraison du chantier. Nous sommes aussi satisfaits de la franche collaboration avec le ministère des sports qui est le représentant de l'Etat gabonais», a-t-il tenu à relever.

Dix sélections dont l'Algérie prendront part à la 23è édition de la CAN-2018 au Gabon. Il s'agit de l'Algérie, Cameroun, Tunisie (vice-championne d'Afrique), Gabon (pays hôte) et le Congo versés dans le groupe A, et l'Egypte (tenante du titre), le Maroc, la RD Congo, l'Angola et le Nigeria qui évolueront dans le groupe B. Les trois premiers au podium représenteront l'Afrique au Mondial-2019 en Allemagne et au Danemark.

BATNA

52 douaniers en lice aux éliminatoires régionales de tir aux armes légères

Cinquante deux (52) tireurs ont pris part dimanche à Batna aux éliminatoires régionales de tir aux armes légères du corps de douanes. 12 concurrents dans trois épreuves seront qualifiés au terme de ces joutes au championnat national prévu à Oran le 26 janvier à l'occasion de la journée mondiale des douanes, a indiqué le directeur de l'école des douanes de Batna, Abdelkarim Benchekriou. Inscrite dans le cadre du développement de la pratique sportive au sein de ce corps, la compétition a été ouverte à l'école des douanes Hamla-3 et s'est poursuivie au champ de tir de l'école supérieure de l'arme blindée ''chahid Mohamed Kadri'' ''dans des conditions d'organisation parfaites'', ont indiqué les athlètes concurrents dont Amel Boumaaraf (Tébessa) Abdelkader Tayeb (Alger). Les 52 participants dont 10 femmes douanières représentent dans ces éliminatoires les 5 directions régionales de Sétif, Constantine, Annaba, Tébessa et Alger extérieur. Ils concourent dans les trois épreuves de tir libre au pistolet automatique Makarov, au pistolet mitrailleur Beretta et au fusil mitrailleur Kalachnikov. Les douanières participantes ont concouru dans la seule épreuve de tir au pistolet automatique Makarov donnant lieu à la qualification deux athlètes de la direction régionale d'Annaba, une de celle de Sétif et une quatrième de celle de Tébessa. Chez les messieurs, la compétition a été dominée par les représentants de la direction régionale de Tébessa avec 4 qualifiés, suivis de la direction Alger extérieur avec 3 qualifiés puis des deux directions de Constantine et Annaba avec deux qualifiés pour chacune et, enfin, la direction régionale de Sétif avec un seul qualifié.

Le dernier championnat national de tir s'était déroulé en février 2017 à Batna et avait connu la participation de 39 concurrents dont 9 dames représentant 15 directions régionales des douanes et du centre national de formation douanière. La coupe du championnat avait été remporté par la direction régionale de Bechar.

EMIRATS - TRANSFERT :
Lassana Diarra libéré de son contrat avec Al Jazira

L'international français Lassana Diarra, dont le nom circule pour renforcer l'entrejeu du Paris SG, a été libéré de son contrat avec Al Jazira par "consentement mutuel", a annoncé le club émirati dimanche.

"Al Jazira Football Company a mis fin au contrat avec le milieu de terrain français par consentement mutuel", a écrit le club émirati sur son compte Twitter officiel.

Plusieurs médias dont SFR Sport et le site spécialisé Paris United ont récemment fait état de discussions entre le PSG, qui n'a qu'un seul milieu défensif de métier dans son effectif, Thiago Motta, et l'ancien joueur du Real Madrid et de Chelsea, âgé de 32 ans. Lassana Diarra, qui avait résilié son contrat avec Marseille le 14 février dernier après une saison et demie dans les rangs olympiens, s'était engagé avec le club d'Al Jazira aux Emirats arabes unis en mai dernier.

SÉLECTION DE LIBYE :
Nomination d'un entraîneur local

La Fédération libyenne de football (FLF) a décidé de nommer Omar Al-Maryami pour diriger l'équipe nationale au Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2018), réservé aux joueurs locaux, rapporte la presse locale. Cette nomination intervient après l'échec des négociations entre les responsables de la FLF et le technicien égyptien Hany Ramzy qui avait été annoncé à la tête de la sélection de Libye en remplacement de Jalal Damja, parti au terme de son contrat en novembre dernier."La Fédération libyenne de football a fait marche arrière dans la nomination de l'Egyptien Hany Ramzy. Les deux parties ne sont pas parvenues à s'entendre sur la durée du contrat", a indiqué la même source, ajoutant que la FLF avait proposé un contrat de six mois au technicien égyptien qui exigeait, pour sa part, de travailler "sur la durée".

Dans le contrat initialement proposé par la FLF, l'ancien international égyptien (124 sélections entre 1988 et 2003) devait conduire les "Chevaliers de la Méditerranée" lors du CHAN-2018 au Maroc. Après une carrière de joueur pleine, l'ancien défenseur international égyptien est passé par plusieurs bancs dont celui de l'Egypte A en tant qu'intérimaire, de l'Egypte Olympique qu'il qualifie aux Jeux de Londres-2012, mais aussi plus récemment d'Enppi, Wadi Degla et du club belge de Lierse.

FOOTBALL/EQUIPE NATIONALE MASCULINE U17:
Les "Verts" poursuivent leur stage à Sidi-Moussa

La sélection nationale masculine des U17 poursuit son stage de préparation entamé dimanche au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), sous la conduite de l'entraîneur Sofiane Boudjella, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site web.

"32 joueurs ont été convoqués pour ce stage qui sera notamment ponctué de deux matchs amicaux face à la Mauritanie le 29 décembre 2017 et le 2 janvier 2018", a précisé l'instance fédérale.

Liste des joueurs convoqués :

Alaa-Edine Ziani, Rayan Tobbel, Akram Bouras, Younes Chekaklia, Ziad El Ouahche, Fodil Belkhadem, Youcef Fallahi, Aymen Bakha (ES Sétif), El Hadi Sahnoune, Zakaria Boukebal, Imad Boudjedou, Miloud Abdesselam Dadda, Riad Wail Rahmoune (Paradou AC), Djazil Touil, Yacine Ramdani, Ghalib Khalili, Youcef Chikh (USM Alger), Amine Yaakoubi, Toufik Boussida (MC Alger), Youcef Zaouchi, Adel Amar Belkacem Bouzida (ASM Oran), Saïd Kadri, Mohamed Allouache (JS Kabylie), Abdelkarim Yahya (SA Mohammadia), Nabil Benamara (O Médéa), Abderaouf Saber (HB Chelghoum Laïd), Mohamed-Amine Kouicem (CS Constantine), Abdeldjalil Mancer (MB Bouira), Sofiane Bouchelif (NRB Grarem), Nabil Abderrahmane Benali (ASO Chlef), Zakaria Ayoub Boulbina (ASSW Jijel), Mohamed Aymen Khedim (MB Rouisset). (APS)

FOOTBALL/SÉLECTION NATIONALE MASCULINE U20:
Les Verts lundi à Tunis

La sélection nationale masculine des U20 s'envole ce lundi à destination de Tunis en vue de ses deux matchs amicaux contre son homologue tunisienne, les 27 et 30 décembre au stade olympique El Menzah, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site web. Les Verts ont entamé vendredi au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa un stage de préparation sous la conduite de l'entraîneur Salim Seba et de son assistant Hocine Achiou sous la supervision du directeur des équipes nationales, Boualem Charef. Selon Seba, ce stage permettra au staff technique d'évaluer le niveau des joueurs convoqués. "Il s'agit de notre premier stage d'évaluation. Nous avons convoqué 27 joueurs et ils ne seront que 24 à faire le déplacement à Tunis. Ce rendez-vous nous permettra de superviser et d'évaluer nos joueurs", a indiqué Seba au site officiel de l'instance fédérale. Pour sa part, l'ancien international algérien Hocine Achiou estime que l'objectif des U20 est de valider son ticket pour la CAN de la catégorie prévue en 2019 au Cameroun. "L'évaluation et la sélection des joueurs se feront au terme de ce stage. Nous sommes en plein préparation en vue des deux prochaines rencontres face à la Tunisie qui surement vont nous servir pour évaluer tous les joueurs. Après trois ou quatre stages, nous aurons une vision globale sur cette sélection et à partir de là, nous allons continuer à travailler pour atteindre notre objectif, qui est la qualification pour la CAN 2019", a précisé Achiou.

FOOTBALL/LIGUE 1:
L'international Djabou affirme que la "priorité est pour l'ES Sétif"

Le meneur international de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football-Mobilis), Abdelmoumène Djabou, a affirmé dimanche que la priorité est accordée durant l'actuel mercato, au club sétifien si un accord est conclu avec la direction. Dans une déclaration à l'APS, Djabou a indiqué avoir fait des propositions "raisonnables, logiques et réalisables" à la direction de l'Entente et attend sa réponse "pour ce dimanche ou demain lundi". A défaut d'une réponse favorable, il affirme qu'il sera contraint à penser au changement indiquant avoir demandé à percevoir des droits antérieurs.

Le même joueur dont le contrat le liant à l'ESS arrivera à terme le 15 janvier prochain a indiqué avoir reçu plusieurs offres de certains clubs algériens de ligue 1 ainsi que de clubs étrangers.

EL TARF :
Ouverture d'un stage régional de formation des arbitres de football en milieu estudiantin

Près de 160 stagiaires représentants dix (10) universités de l'Est algérien ont pris part dimanche, à un stage régional de formation dédié aux ABC d'arbitres de football, à l'université Chadli Bendjedid d'El Tarf, a-t-on constaté. Premier du genre à l'échelle nationale, ce conclave regroupe étudiants et cadres exerçant au sein des universités de Tébessa, Annaba, El Tarf, Souk Ahras, Guelma, Oum Bouagui, Skikda, Batna Sétif et Jijel, pour une semaine de formation consacrée à cette discipline sportive, a indiqué Khelifi Abdessalem ancien arbitre international et actuellement instructeur arbitre, membre de la Fédération algérienne du football (FAF) . Destiné à la formation des travailleurs et étudiants en vue de les doter d'un savoir faire et connaissance leur permettant d'arbitrer un match de football ainsi que de dynamiser les clubs sportifs universitaires tout en constituant un tremplin d'où seront sélectionnés de futurs talents, ce stage a été précédé par des journées de sensibilisation en milieu estudiantin incitant les jeunes à prendre part à cette formation qui sera sanctionnée par un diplôme, a-t-on noté. Les organisateurs ont prévu plusieurs interventions axées sur les lois régissant un match de football, a précisé, de son coté, Ziada Faycal, représentant de la FAF, tout en insistant sur l'importance de ce genre de rencontres sur la formation des futurs arbitres pour le sport universitaire. Aissaoui Seif, Mabrouk Hamza et Khaoula K de Tébessa et Hanane.Gh de Guelma ont affirmé l'utilité d'une telle formation appelée à consolider leurs connaissances en matière d'arbitrage.

JS SAOURA/TRANSFERTS :
3 joueurs étrangers à l'essai

La JS Saoura, dauphine de la Ligue 1 de football, vient d'accueillir trois joueurs étrangers mis à l'essai en vue d'un éventuel recrutement à l'occasion du mercato d'hiver, ouvert le 16 décembre et qui se poursuivra jusqu'au 15 du mois prochain, a-t-on appris de la direction de ce club.

Il s'agit du défenseur sénégalais El Hadji Youssoufa Counaté et des attaquants congolais Kassama Siarra et kényan Mohamed Salima Ramadane, précise la même source.

Les trois joueurs participent actuellement au stage qu'effectue l'équipe du Sud-Ouest du pays à Oran depuis mercredi passé. L'entraîneur de la JSS, Foued Bouali, aura l'occasion de jauger les capacités des trois éléments, ce lundi après-midi à l'occasion de la rencontre amicale qui opposera les siens face au MC Oran, au stade Ahmed-Zabana à partir de 16h00.

Interdits de recruter des joueurs étrangers lors des deux précédentes saisons, les clubs algériens pensionnaires de la Ligue 1 ont vu cette mesure annulée par le nouveau bureau fédéral depuis l'intersaison. Ils ont désormais le droit de compter dans leurs rangs deux joueurs étrangers au maximum. Plusieurs formations ont saisi cette aubaine pour engager des joueurs de l'Afrique subsaharienne en particulier, mais rares parmi ces étrangers qui ont réussi à s'illustrer lors de la première partie de la saison. Un état de fait ayant été relevé par le président de la Ligue de football professionnel, Mahfoud Kerbadj, qui s'est même interrogé, dans des déclarations à la presse le week-end dernier, sur l'utilité de lever l'interdiction de recrutement des joueurs étrangers.

APS

Arda Turan hésitant ?

Passé de l'Atlético de Madrid au FC Barcelone à l'été 2015, Arda Turan n'a jamais confirmé chez les Blaugranas ses belles prestations livrées sous la tunique des Colchoneros. Et depuis l'entame de l'exercice en cours, le milieu de terrain de bientôt 31 ans est même écarté par l'entraîneur Ernesto Valverde. L'international turc attend donc l'ouverture du mercato hivernal pour se trouver une porte de sortie et est annoncé depuis plusieurs mois de retour dans son pays natal. Son club formateur, le Galatasaray Istanbul, et le Besiktas, se livreraient une rude bataille pour enrôler l'homme aux 102 sélections.

Allegri s'explique pour Dybala

Comme face à l'Inter Milan (0-0), l'attaquant de la Juventus Turin, Paulo Dybala, (24 ans, 25 matchs et 15 buts toutes compétitions cette saison) a débuté la rencontre sur le banc contre l'AS Rome (1-0), samedi, lors de la 18e journée de Serie A. Un choix justifié par Massimiliano Allegri.

"Paulo n'est absolument pas un problème pour la Juventus. Le problème serait de ne pas l'avoir. En ce moment, c'est juste la façon dont les choses se passent, mais c'est une longue saison, il y a beaucoup de matchs et nous aurons besoin de ses buts, a expliqué l'entraîneur italien en conférence de presse. Il y a des moments où vous avez besoin de certains joueurs et des moments où vous avez besoin d'autres. Aujourd'hui (hier, ndlr), nous avions besoin de solidité. Si Dybala était sorti du banc, il aurait bien fait les choses."

BABA RAHMAN, LA SOLUTION À GAUCHE ?

Les Blues sont à la recherche d'un latéral gauche capable de concurrencer Marcos Alonso.

Actuellement, le seul joueur de l'effectif qui en est capable est Kennedy, mais il est beaucoup trop loin du niveau de l'Espagnol selon Antonio Conte. Résultat, il pourrait être prêté à Newcastle dès janvier. En parallèle, les Blues continuent à travailler sur plusieurs pistes, notamment Alex Sandro (Juventus Turin) et Alex Telles (FC Porto). Mais il se pourrait qu'une solution plus abordable puisse être trouvée en interne.

Le retour du blessé

L'histoire de Baba Rahman à Chelsea est plutôt chaotique. Prêté à Schalke 04 peu de temps après son arrivée à Londres après avoir échoué à s'imposer, il s'est gravement blessé il y a presque un an. Il n'empêche que le joueur pousse pour revenir à la compétition en janvier et, selon le Daily Mail, ferait tout pour convaincre que la solution à gauche, c'est lui. Alors qu'Everton, Monaco et même Schalke seraient intéressés par le Ghanéen, le joueur voudrait absolument rester chez les Blues et essayer de s'y faire sa place. Un choix courageux de la part du joueur, mais qui a cependant peu de chance d'aboutir, compte tenu du temps qu'il lui faudra pour retrouver son meilleur niveau après presque un an sans jouer.

Man United a supervisé Pulisic

Grand espoir du football mondial, l'international américain pourrait vivre ses dernières semaines sous le maillot du Borussia Dortmund. Selon le Daily Mail, la formation de Manchester United l'aurait une nouvelle fois supervisé. José Mourinho aurait d'ores et déjà donné son accord pour le recruter. Les Reds Devils voudraient boucler ce transfert dès ce hiver afin de prendre de vitesse le Bayern Munich qui serait également sur les rangs. Une chose est sûre, il va falloir y mettre

Des offres pour Oberlin ?

Les formations de Tottenham et d'Arsenal lorgneraient de près sur l'attaquant Dimitri Oberlin. Actuellement prêté avec option d'achat au FC Bâle par le RB Salzbourg, le jeune joueur pourrait changer d'air dès cet hiver. En effet, le club suisse n'envisage pas de lever l'option d'achat jugé à cinq millions d'euros. Les deux cadors de Premier League vont en profiter comme nous le révèle l'Estadio Deportivo. Des offres seraient déjà prêtes.

GATTUSO : « JE NE DÉMISSIONNERAI JAMAIS »

C'est définitivement la crise au Milan AC. Après une deuxième défaite consécutive ce samedi contre l'Atalanta Bergame (0-2), les rossoneri sont largués en championnat. Ils sont désormais 9ème, à 21 points du leader Naples et à 16 points du podium. En fait, l'équipe de Gennaro Gattuso est plus proche de la zone de relégation à 7 petits points. Un bilan catastrophique au bout de 18 journées, quand on sait que le club a dépensé plus de 200 millions d'euros pour renforcer son effectif cet été. « Les insultes, je les mérite plus que les joueurs. C'est moi le capitaine du navire, c'est moi qui fait les choix, sans subir de pression. Je ne démissionnerai jamais, je suis à la disposition du club. Il n'y a que deux choses que je ne veux pas voir arriver : que les joueurs fassent le contraire de ce que je demande et que je devienne un poids » a-t-il déclaré à la fin du match dans des propos rapportés par l'Equipe.

Benzema, une sacrée poisse

De nouveau muet avec le Real Madrid lors du Clasico perdu face au FC Barcelone (0-3), malgré une reprise de la tête sur le poteau (43e), Karim Benzema a été hué à sa sortie de terrain (66e), samedi à Bernabéu. L'attaquant des Merengues est poursuivi par la malchance cette saison, puisqu'il a touché les montants à 6 reprises toutes compétitions confondues, alors qu'il n'a marqué que 5 buts.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité – **ANEP spa** - 1, Avenue Pasteur – Alger – **TÉL :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 – **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Mardi 26 décembre 2017 / 7 Rabie Al thani 1439 - N° 1795 - 5e année

ALGÉRIE – RUSSIE

Oran : inauguration d'une exposition à l'occasion du 60e anniversaire de la coopération militaire algéro-russe dans le domaine de l'aviation

Le Centre d'Information territorial de la 2ème Région militaire à Oran abrite de lundi à vendredi (29 décembre) une exposition de photos historiques illustrant les importantes étapes des relations algéro-russes, à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de la coopération militaire entre les deux pays dans le domaine de l'aviation. A l'ouverture de cette exposition, en présence du général Alexander Barzan, chef de mission de Russie en Algérie, le général Douaïssia Abdelkrim, commandant air de la 2ème RM, a indiqué que les relations algéro-russes ont gagné en qualité à la faveur de l'accord de partenariat stratégique signé entre les deux pays en avril 2001, soulignant que cette manifestation est une occasion d'évaluer la dynamique de coopération entre les deux pays. Le général Douaïssia a ajouté que cette coopération constitue une base pour des relations exceptionnelles entre l'Algérie et la Russie. Pour sa part, le général Barzan a salué le partenariat stratégique entre les deux pays, rappelant la visite du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en Russie en 2001, "qui avait contribué au renforcement de ces liens solides". Le général Barzan a évoqué également l'histoire des relations algéro-russes datant de la Guerre de libération nationale, mettant en exergue l'attachement de la Russie à assurer une formation de qualité aux cadres militaires algériens, notamment dans le domaine de l'aviation militaire. Cette exposition tend à mettre en exergue la dimension particulière qu'accorde le haut commandement de l'ANP à la coopération entre les deux pays, notamment dans le domaine de l'aviation militaire, à la consolidation du partenariat et des liens entre l'Algérie et la Russie et à la promotion de la coopération à la hauteur des relations d'amitié liant les deux pays, a-t-on indiqué dans un communiqué du commandement des Forces aériennes algériennes, en coordination avec la direction de la communication, de l'information et de l'orientation à l'état-major de l'Armée populaire nationale. Cette exposition a également pour objectif, selon le document, de permettre au grand public de prendre connaissance des principales étapes ayant marqué les relations algéro-russes depuis la guerre de libération nationale, notamment dans le domaine de l'aviation militaire. Dans une déclaration à la presse, le chef de service communication du commandement des Forces aériennes, le colonel Fekan Kamel a indiqué que cette exposition, qui témoigne du haut niveau des relations entre les deux pays, constitue une opportunité pour faire connaître au grand public l'importance de cette coopération, notamment le domaine de l'aviation militaire entre l'Algérie et la Russie. La cérémonie d'ouverture de cette exposition a été marquée par la projection d'un film documentaire retraçant les efforts du haut commandement de l'ANP pour la modernisation des Forces aériennes. Cette manifestation a été inaugurée le 30 novembre dernier à Alger au niveau du Musée central de l'ANP, avant de se produire du 14 au 18 décembre 2017 au niveau du Centre d'information territorial de Blida.

ALGÉRIE – TURQUIE

M. Messahel reçoit une délégation parlementaire turque

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a reçu lundi à Alger, le président de la Commission des affaires étrangères de la Grande Assemblée nationale turque, Volkan Bozkir, qui conduit une délégation parlementaire.

L'audience s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères, en présence du président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à lÆétranger à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif.

La délégation parlementaire turque, en visite de travail et d'amitié de quatre jours en Algérie, aura des entretiens avec des hauts responsables au sein de l'Etat, des parlementaires et des personnalités politiques.

PARLEMENT

Une délégation parlementaire turque en visite de travail et d'amitié en Algérie

Une délégation parlementaire turque présidée par le président de la commission des Affaires étrangères à la Grande Assemblée nationale, Volkan Bozkir effectue une visite de travail et d'amitié de quatre jours en Algérie à partir de dimanche, indique un communiqué de l'Assemblée Populaire Nationale (APN). Au cours de son séjour, la délégation parlementaire turque sera reçue par le président de l'APN, Said Bouhadja et aura des entretiens avec de hauts responsables de l'Etat, des parlementaires et des hommes politiques, ajoute la même source.

PARLEMENT ARABE

Une délégation du Conseil de la nation participe à la Réunion du Parlement arabe au Caire

Une délégation parlementaire du Conseil de la Nation prendra part à la 2ème plénière de la 2e législature du Parlement Arabe qui aura lieu entre le 24 et 28 décembre en cours au Caire (Egypte), a indiqué lundi un communiqué du Conseil. L`ordre du jour de cette rencontre, comprend en plus de la séance plénière et des réunions des commissions permanentes, la tenue de la réunion de la sous-commission des droits de l'Homme dans le monde arabe, précise la même source. La délégation algérienne participant aux travaux de cette réunion regroupe des membres du Conseil de la nation MM. Abdelkrim Koreichi et Aziz Bezzaz et membres également du Parlement arabe.

SAISON TOURISTIQUE SAHARIENNE 2017:

M. Mermouri : enregistrement de 160.000 touristes, dont 10.000 étrangers

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri a indiqué lundi que quelque 160.000 touristes, dont 10.000 étrangers, avaient visité les régions du Sud depuis le début, en septembre, de la saison touristique saharienne 2017.

Invité du Forum de la radio de la chaîne I, M. Mermouri a précisé que quelque 160.000 touristes avaient visité les régions du Sud depuis le début de la saison touristique saharienne le 29 septembre 2017, soit une hausse par rapport à la précédente saison où quelque 140.000 touristes avaient visité ces régions, ajoutant que 10.000 d'entre eux étaient des touristes étrangers (contre 7.500 en 2016).

Ces chiffres sont des "signaux positifs" dans la relance du secteur par la valorisation du tourisme intérieur, a-t-il estimé. Le secteur vise à "favoriser la concurrence entre les opérateurs économiques", a-t-il dit, faisant état de l'existence de 150 offices de tourisme local et 100 associations activant dans le domaine de la promotion du tourisme.

Le ministre a mis en avant la coopération en place entre son secteur et les autres secteurs et acteurs concernés, à l'instar d'Air Algérie qui a fait savoir qu'elle était prête à réserver des charters vers toute destination touristique en Algérie pour peu qu'elle soit rentable et à accorder des réductions pouvant aller jusqu'à moins 50% si au moins 10 personnes sont confirmées par vol.

Le défi pour le secteur du tourisme est d'élaborer une stratégie claire selon les moyens disponibles, conformément au plan d'action du Gouvernement qui a mis l'accent sur trois axes, à savoir la promotion de l'investissement par des mesures incitatives, la promotion de la destination Algérie et la promotion de l'artisanat, a affirmé le ministre.

Pour ce qui est du premier axe, M. Mermouri a mis en avant le rôle que joue le privé dans ce domaine, indiquant que les opérateurs privés peuvent désormais réaliser des projets d'aménagement des Zones d'expansion touristique (ZET) dont la surface affectée à la promotion du tourisme est de 56 000 hectares.

Pour le deuxième axe lié à l'artisanat, le ministre a abordé les principaux problèmes auxquels sont confrontés les professionnels dans ce domaine, d'autant plus qu'il s'agit d'une chaine de production, à l'instar des matières premières et des obstacles à la commercialisation.

"Il faut désormais trouver de nouveaux mécanismes à même d'assurer la pérennité de ce secteur qui assure environ 39 000 postes d'emploi, pour que l'activité n'y soit pas limitée que pendant les saisons touristiques et les foires organisées de temps à autre", a insisté le ministre qui a ajouté que cela peut être concrétisé à travers la création de marchés permanents et l'exploitation des places publiques à titre d'exemple pour l' exposition des produits de ce genre.

Le ministre a, par ailleurs, évoqué le tourisme thermal en Algérie, qui compte 280 sources thermales, dont 62 sources ont obtenu le droit de concession pour leur exploitation et 30 sources sont en cours de réalisation.

Les stations thermales réparties sur le territoire national ont enregistré l'affluence de "3.8 millions de visiteurs depuis le début de l'année", d'autant plus que ce tourisme demeure actif tout au long de l'année, précise le ministre. A une question sur l'écart de plus en plus grand entre le nombre de touristes entrant en Algérie et celui des touristes algériens qui préfèrent se rendre à l'étranger, M. Mermouri a révélé le chiffre de 2.5 millions de touristes ayant choisi l'Algérie comme destination touristique, contre 4.5 millions de touristes pour la 2e catégorie. Toutefois, les choses "s'améliorent", a-t-il affirmé, ajoutant que "le premier trimestre de l'année en cours a connu l'entrée sur le territoire national de 1.9 millions de touristes ". Un indice positif qui demeure insuffisant, a-t-il jugé.

APS